

Un château et son environnement du Moyen Âge à l'époque moderne La Roche-Montbourcher à Cuguen

Dans le cadre d'un travail consacré aux châteaux des marches de Bretagne, nous avons effectué un relevé archéologique du château de la Roche-Montbourcher à Cuguen. Cette opération de longue haleine, menée de 1994 à 1997¹, a permis d'en détailler la structure et l'évolution. C'est un site relativement bien connu² mais en complétant l'analyse d'ensemble par des observations de détail, ce travail a apporté sur plusieurs points des informations nouvelles.

De plus, au-delà de l'évolution des structures du château, nous nous sommes intéressé aux éléments bâtis qui l'environnent et qui n'étaient, au mieux, que mentionnés jusque là. Nous avons tenté de mesurer sur une longue période les ruptures et les permanences dans les lieux, du xv^e au xix^e siècle.

La méthode employée pour l'analyse du bâti consiste à rationaliser les observations pour mieux comprendre l'originalité et la superposition des structures. Pour ce faire, nous avons utilisé la notion d'unité architecturale associée à un numéro. Elle permet de distinguer chaque élément particulier, de le décrire, de le dessiner éventuellement et de le replacer dans l'organisation de chaque ensemble, avec sa chronologie et ses particularités. Pour plus de clarté, les niveaux de bâtiments ont été numérotés en continu sans présager de leur fonction.

¹ Ce travail a nécessité de nombreuses collaborations. Mickaël Ontrup et Bernard Leprêtre ont assuré l'essentiel des plans d'ensemble. Les membres du Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes ont participé aux relevés de détail. G. I. Meirion-Jones et Alain Salamagne ont apporté des éclairages sur l'interprétation des vestiges en nous accompagnant sur le site.

² L'étude la plus récente est celle de Christophe AMIOT, «Le château de la Roche-Montbourcher. Un exemple de postérité des donjons quadrangulaires en Bretagne après 1350», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome LXXI, 1994, p. 381-409. C'est la thèse de troisième cycle de Marc DECENEUX, *Manoirs gothiques bretons de 1364 à 1420. Essai sur quelques structures d'habitat*, Université de Rennes 2, 1982, p. 80-84, qui a la première attiré l'attention sur le site.

Le fief de la Roche s'étendait sur deux paroisses car le ruisseau qui passe au pied du château constitue la limite entre Cuguen et Noyal-sous-Bazouges. Ce pourrait être le témoin du caractère ancien de l'installation de la seigneurie et pourrait militer en faveur de l'hypothèse selon laquelle un premier château en bois aurait précédé la forteresse en pierre³.

Comme c'est souvent le cas, le site se trouve près de deux voies de circulation anciennes, existant à l'époque gallo-romaine : l'une passe à moins d'un kilomètre au nord, l'autre à un peu plus de trois kilomètres au sud. Quatre gisements gallo-romains actuellement répertoriés sur le territoire de la commune prouvent une occupation ancienne de la région⁴.

Le château

L'environnement explique l'installation du château à cet endroit. Le site est naturellement défendu. Le château occupe un plateau qui se trouve à la confluence de deux ruisseaux encaissés (fig. 1). Au sud, existe un escarpement très abrupt. À l'est, le relief est moins marqué. Sur les deux autres côtés, des aménagements assurent une solide défense : un fossé et un talus au nord, une succession fossé / talus / fossé à l'ouest. Ils résultent en partie de l'extraction de la pierre de granit sur place. L'on trouve un peu partout autour du site de nombreuses traces de saignées préparatoires au détachement des blocs. Elle a permis d'accentuer les accidents naturels du terrain pour augmenter les défenses.

Le site proprement dit se divise en deux parties : un espace résidentiel au sud-ouest (haute-cour) et des aménagements périphériques : une basse-cour au nord-est et une plate-forme à l'ouest. Une dépression située à l'ouest, entre cours haute et basse, laisse penser qu'on pouvait avoir une douve à cet endroit.

L'emplacement de l'entrée qui permettait d'accéder au site n'est pas évidente. Une description de 1590⁵ mentionne un grand pont. Une butte

³ Philippe LANOS, «Les mottes castrales de l'arrondissement de Saint-Malo» *Les dossiers du CERRA*, n° 10, 1982, p. 75-77 ; Michel BRAND'HONNEUR, *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*, Institut culturel de Bretagne, 1990, p. 58. Lors d'une intervention orale suite à notre présentation du site au congrès d'Auray, M. Guillotel a expliqué que la position du site, au point de rencontre de trois paroisses (en y incluant Saint-Léger-des-Prés) constituait un signe de l'ancienneté de la seigneurie. Malgré un manque cruel de documents, il est évident qu'un château, qui ne pouvait être qu'en bois, aurait eu alors un rôle essentiel dans la surveillance de ce point particulièrement stratégique.

⁴ Gilles LEROUX et Alain PROVOST, *Carte archéologique de la Gaule*, p. 81-82.

⁵ Elle décrit l'«estat et procey verbal de la ruinne estant arrivee depuis peu de temps au chasteau de la Roche-Tiery en Cuguen», le 15 octobre 1590 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1).

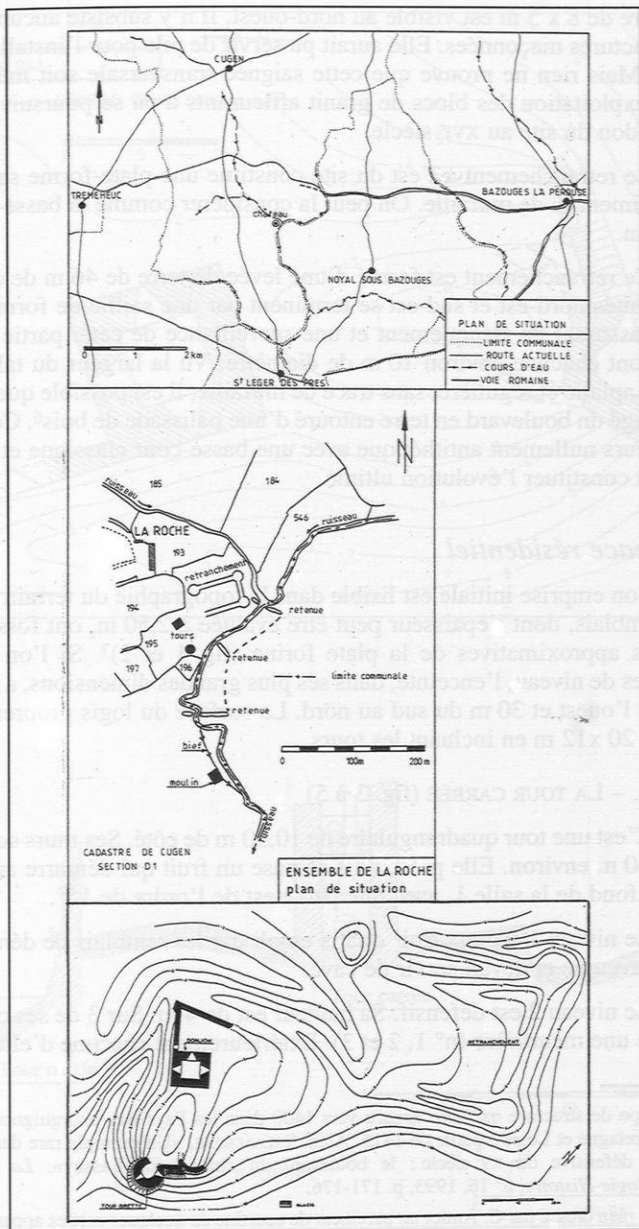


Figure 1 – Situation du site et plan d'ensemble

ovalaire de 8 x 5 m est visible au nord-ouest. Il n'y subsiste aucun vestige de structures maçonnées. Elle aurait pu servir de pile pour l'installation du pont. Mais rien ne prouve que cette saignée transversale soit médiévale, car l'exploitation des blocs de granit affleurants a pu se poursuivre après l'abandon du site au XVI^e siècle.

Le retranchement à l'est du site constitue une plate-forme sans trace de bâtiment ni de muraille. On peut la considérer comme la basse-cour du château.

Ce retranchement est formé d'une levée de terre de 46 m de côté. Les extrémités nord-est et sud-est se terminent par une saillie de forme circulaire, assurant un flanquement et une surveillance de cette partie du site. Elles ont chacune environ 10 m de diamètre. Vu la largeur du talus et sa forme aplatie et régulière, sans trace de muraille, il est possible que l'on ait aménagé un boulevard en terre entouré d'une palissade de bois⁶. Cela n'est d'ailleurs nullement antithétique avec une basse-cour classique et il pourrait en constituer l'évolution ultime.

L'espace résidentiel

Son emprise initiale est lisible dans la topographie du terrain puisque les remblais, dont l'épaisseur peut être évaluée à 2,50 m, ont fossilisé les limites approximatives de la plate forme (fig. 1 et 2)⁷. Si l'on suit les courbes de niveau, l'enceinte, dans ses plus grandes dimensions, a 55 m de l'est à l'ouest et 30 m du sud au nord. La surface du logis proprement dit est de 20 x 12 m en incluant les tours.

1. – LA TOUR CARRÉE (fig. 3 à 5)

C'est une tour quadrangulaire de 10,50 m de côté. Ses murs sont épais de 2,60 m environ. Elle présente à sa base un fruit qui démarre au niveau du plafond de la salle 1, avec une pente est de l'ordre de 15°.

Le niveau 1 est aux trois quarts empli par les remblais de démolition. Il est aveugle et devait servir de cave.

Le niveau 2 est défensif. Sa hauteur est de 4 m. Sur 3 de ses côtés, on trouve une meurtrière (n° 1, 2 et 3). Extérieurement chacune d'elle se pré-

⁶ Ce type de structure militaire apparu vers 1400 dans les Pays-Bas bourguignons s'étend entre Bretagne et Loire à partir de 1415. Alain SALAMAGNE, «Un exemple rare dans l'architecture défensive du XV^e siècle : le boulevard du château de Lassay», *La Mayenne. Archéologie-Histoire*, n° 16, 1993, p. 171-176.

⁷ Sur le plan dressé par C. Amiot un parement de courtine de quelques mètres apparaît à l'est, mais nous n'en avons retrouvé aucune trace. Cela peut simplement s'expliquer par la poussée de la végétation qui masque certains éléments visibles à l'époque de son relevé. 1994, 394.

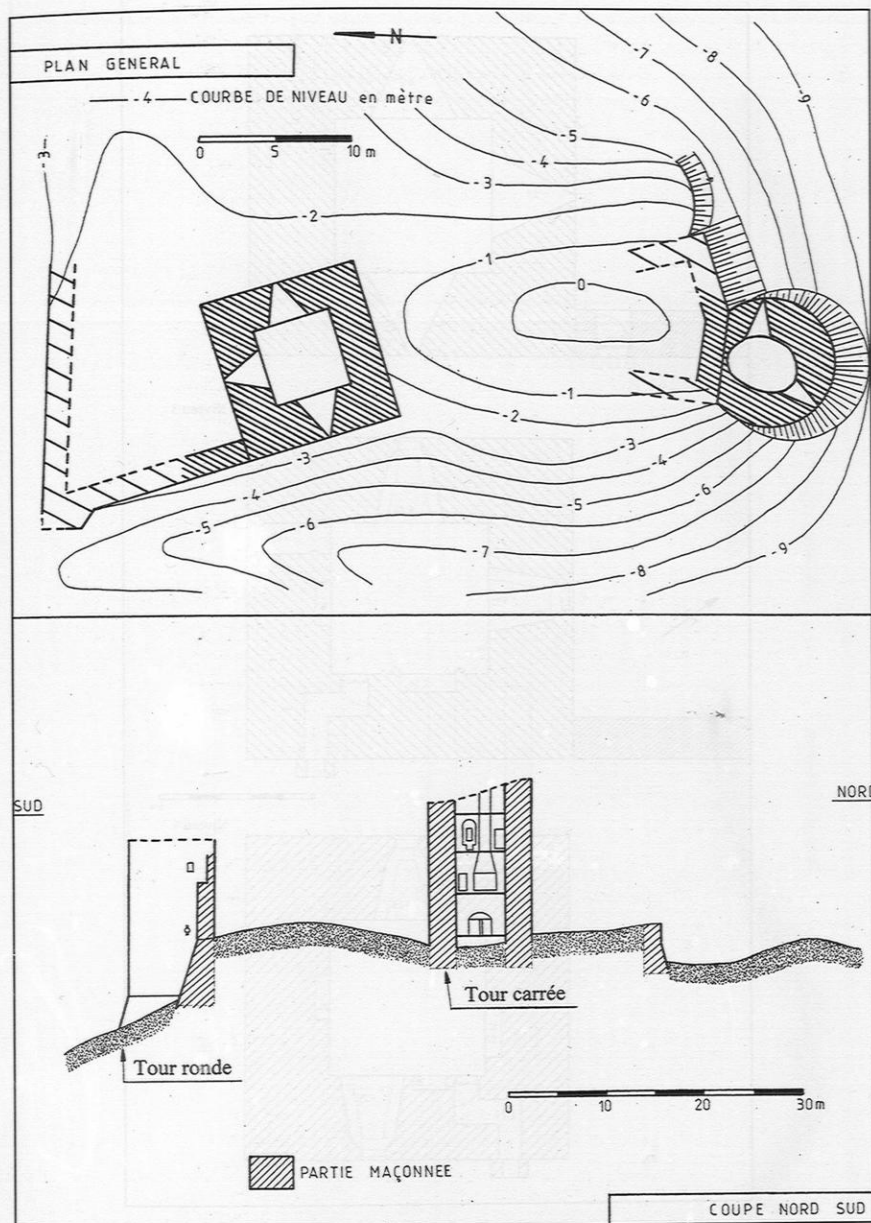


Figure 2 – Plan général et coupe nord-sud du site

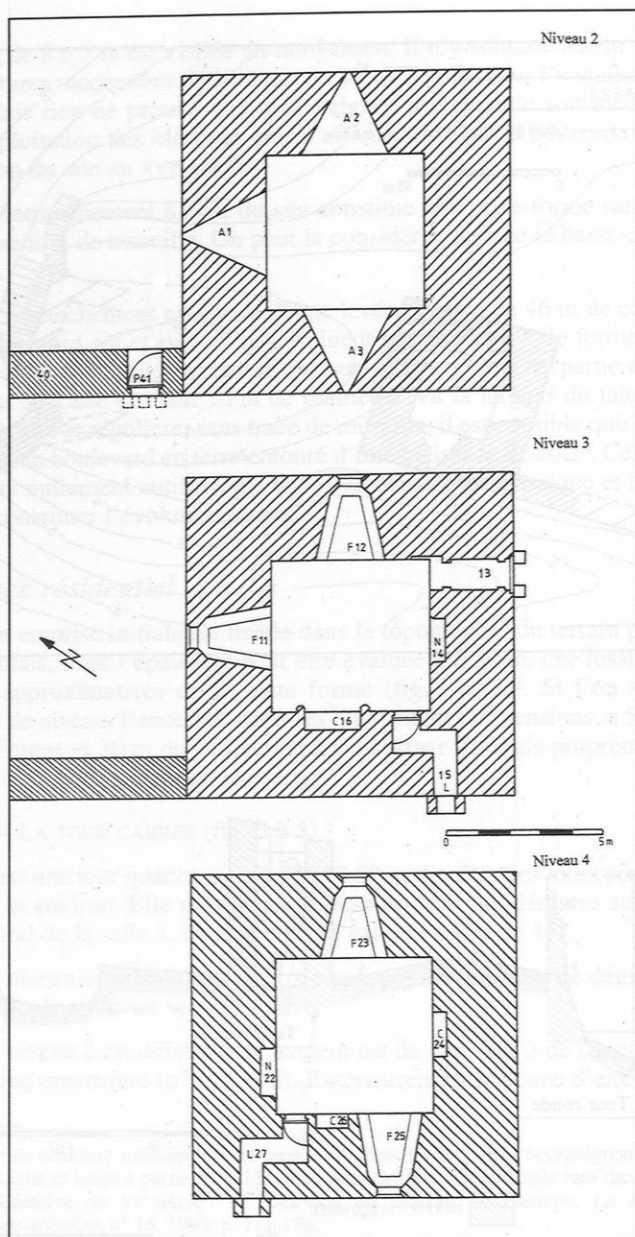


Figure 3 – Tour carrée. Plans par niveaux. Légende : A : archère ; F : fenêtre ;
 C : cheminée ; N : niche ; L : latrines ; P : porte ; PL : pont-levis ;
 E : évier ; Ca : canonnère

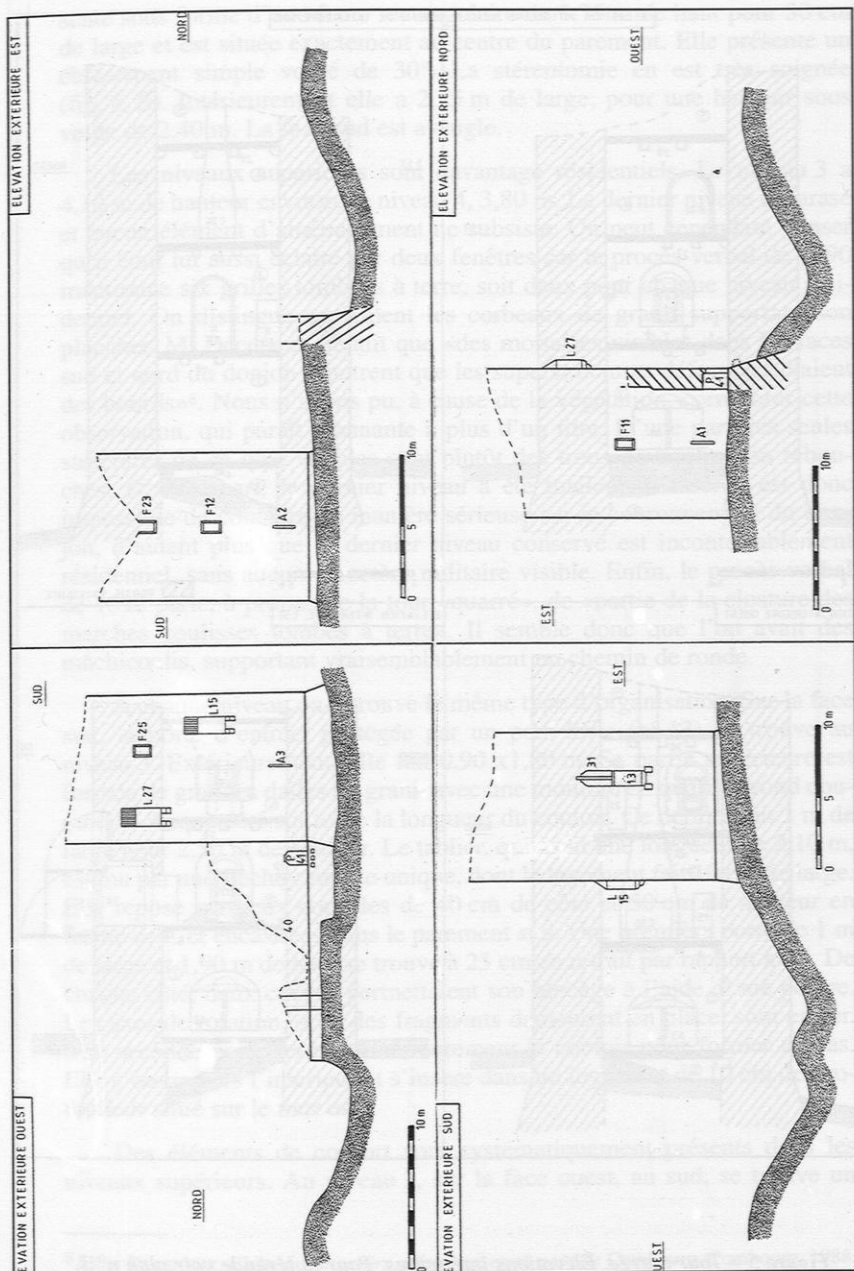


Figure 4— Tour carrée. Élévations extérieures. Pour la légende voir plan n° 3.

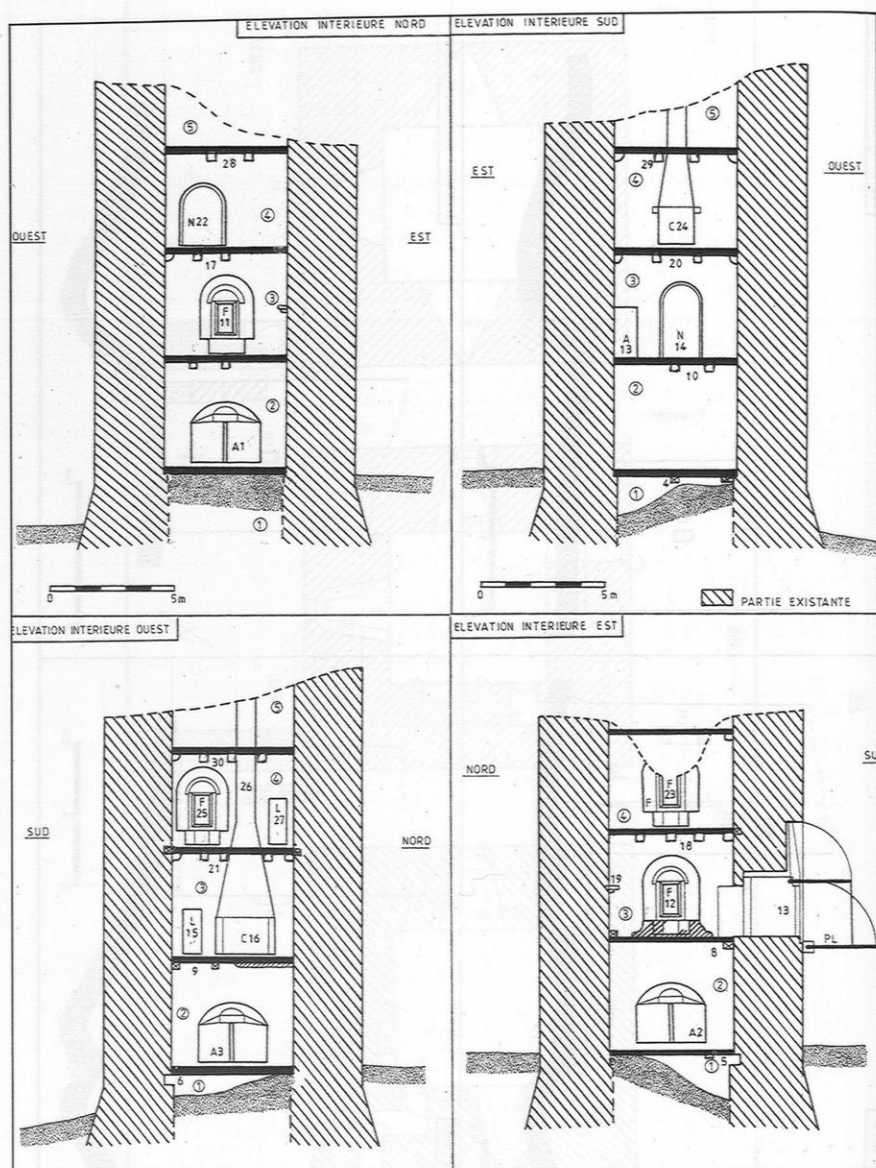


Figure 5 – Tour carrée. Élévations intérieures. Pour la légende voir plan n° 3.

sente sous forme d'une fente rectangulaire de 1,75 m de haut pour 30 cm de large et est située exactement au centre du parement. Elle présente un ébrasement simple voûté de 30°. La stéréotomie en est très soignée (fig. 8, E). Intérieurement elle a 2,75 m de large, pour une hauteur sous voûte de 2,40 m. La face sud est aveugle.

Les niveaux supérieurs sont davantage résidentiels. Le niveau 3 a 4,10 m de hauteur environ, le niveau 4, 3,80 m. Le dernier niveau est arasé et aucun élément d'aménagement ne subsiste. On peut cependant penser qu'il était lui aussi éclairé par deux fenêtres car le procès-verbal de 1590 mentionne six grilles tombées à terre, soit deux pour chaque niveau résidentiel. On distingue seulement les corbeaux de granit supportant son plancher. M. Déceneux déduit que «des mortaises visibles dans les faces sud et nord du donjon montrent que les superstructures défensives étaient des *hourds*»⁸. Nous n'avons pu, à cause de la végétation, corroborer cette observation, qui paraît étonnante à plus d'un titre. D'une part, les seules structures de ce type visibles sont plutôt des trous de boulin non rebouchés. D'autre part, le dernier niveau a été totalement rasé. Il est donc impossible de conclure de manière sérieuse sur le couronnement du donjon, d'autant plus que le dernier niveau conservé est incontestablement résidentiel, sans aucun caractère militaire visible. Enfin, le procès-verbal de 1590 parle, à propos de la tour «quarré», de «partie de la closture des marches coulisses tombés à terre». Il semble donc que l'on avait des mâchicoulis, supportant vraisemblablement un chemin de ronde.

À chaque niveau on retrouve le même type d'organisation. Sur la face sud, la porte d'entrée, protégée par un pont-levis (n° 13) se trouve au niveau 3. Extérieurement, elle fait 0,90 x 1,80 m. Sa partie supérieure est formée de grandes dalles de granit avec une moulure en quart de rond courant de chaque côté sur toute la longueur du couloir. Ce dernier fait 1 m de large pour 2,50 m de hauteur. Le tablier, qui avait une longueur de 2,10 m, est mu par une flèche centrale unique, dont le logement fait 10 cm de large. Elle repose sur deux consoles de 40 cm de côté et 50 cm de hauteur en forme de L et encastrées dans le parement sud. Une première porte de 1 m de large et 1,90 m de haut se trouve à 25 cm en retrait par rapport à lui. De chaque côté, deux cavités permettaient son blocage à l'aide d'une poutre. Les axes de rotation, dont des fragments demeurent en place, sont en fer. Une seconde porte fermait intérieurement le couloir pour former un sas. Elle s'ouvre vers l'intérieur et s'insère dans un logement de 10 cm de profondeur situé sur le mur est.

Des éléments de confort sont systématiquement présents dans les niveaux supérieurs. Au niveau 3, sur la face ouest, au sud, se trouve un

⁸ Marc DECENEUX, *Châteaux, manoirs et forteresses en pays de Combourg, Combourg*, 1988.

couloir de 75 cm de large fermé par une porte de 1,80 m de haut (n° 15). Ce couloir fait un coude vers le sud et mène à une latrine débordante de 1,20 m environ, qui repose sur deux mâchicoulis à deux consoles. Extérieurement, elle a 1,50 m de haut. Au niveau 4, sur la face ouest, du côté nord, une latrine (n° 27) présente les mêmes caractéristiques que celle du niveau inférieur, mais décalée vers le nord.

Le chauffage des pièces est généralisé. Au niveau 3, sur la face ouest, à 1,25 m au nord de la latrine (n° 15), on trouve une cheminée de 1,75 m de large, 1,50 m de haut et 35 cm de profondeur (n° 16). Ses piédroits et linteau ont été arrachés et leur décor n'apparaît plus. Sa hotte pyramidale est peu saillante (20 cm) et son conduit, d'une hauteur de 3,80 m, avec une pente d'un douzaine de degrés, se rétrécit progressivement. Il s'agit d'un choix esthétique car la jonction avec le conduit vertical (n° 26), se fait 80 cm au-dessus du plancher du niveau 4. Au niveau 4, ce conduit a 50 cm de large et 20 de profondeur.

Au niveau 4, du côté sud, une autre cheminée (n° 24), de 1,40 m de large pour 1,50 m de haut, présente les mêmes caractères, malgré une taille plus petite, que celle du niveau inférieur. La pente du conduit se relie au conduit vertical juste au niveau du plancher séparant les niveaux 4 et 5.

Les pièces sont bien éclairées. Au niveau 3, du côté est, on trouve une fenêtre (n° 11) située exactement au centre du parement. Ses dimensions extérieures sont de 0,65 x 1,20 m. Intérieurement, la baie fait 2,20 m pour 3,20 m de hauteur sous voûte. L'ébrasement est couvert d'une double voûte en plein cintre. La stéréotomie est soignée. De part et d'autre se trouvent des coussièges de 30 cm de large pour 60 de hauteur. Vers l'intérieur, un léger surplomb mouluré marque les naissances du premier arc clavé de la voûte. Elle se termine par un léger arrondi marquant le soin porté à sa réalisation. Du côté nord, la fenêtre (n° 12) possède des caractéristiques identiques. Au niveau 4, deux fenêtres, une sur la partie sud de la face ouest (n° 22), l'autre à l'est (n° 23) présentent les mêmes dimensions et particularités.

À 80 cm à l'ouest de la porte, une niche de 1,50 m de large, haute de 3,20 m et profonde de 50 cm (n° 14) possède un arc en plein cintre. La même disposition se retrouve au niveau 4 (n° 22).

* L'organisation interne

Si on note dès le premier coup d'oeil la grande homogénéité et le souci de symétrie que manifeste l'architecture de la tour, on est surpris par certains détails qui semblent rompre cette harmonie.

L'organisation des poutres des planchers est difficile à restituer car un certain nombre de consoles ont été arrachées. Le plancher du

niveau 2 est simplement composé de poutres encastrées dans le mur, sans dispositif particulier étant donné la fonction de cellier du niveau 1. Pour les autres niveaux, on utilise presque exclusivement des consoles en granit. À l'exception du plancher du niveau que nous n'avons pu correctement observer à cause de la végétation, quatre à cinq poutres, séparées de 80 à 90 cm les unes des autres, soutenaient ces niveaux (tableau 1). On note le manque de régularité de cette organisation. D'une part, les consoles encadrent les hottes et conduits de cheminée. D'autre part, une pierre en saillie à mi-hauteur du niveau 3, dans l'angle est du mur nord devait soutenir une poutre verticale servant à renforcer le plancher supérieur, qui n'est pas soutenu à cet endroit par une console. On rencontre ce système assez rarement, mais on peut l'observer⁹.

Le passage d'un niveau à l'autre est problématique car il n'en reste aucun vestige tangible. Ce problème est d'autant plus crucial que si l'on reprend les comparaisons avec les bâtiments de conception similaire, en particulier l'Espinay à Champeaux (35) et la Touche-à-Vache à Créhen (22), ces deux cas présentent clairement un escalier pour assurer la communication verticale¹⁰. À Cuguen, on peut imaginer qu'il s'agissait de simples escaliers en bois mais leur position n'est pas évidente.

Les niches (n° 14 et 22) ne semblent pas être des placards car il n'y a aucun système d'ancrage pour des tablettes. S'agit-il d'un système lié au passage de l'escalier afin de permettre d'offrir un espace suffisant pour le passage en économisant de la place à l'intérieur ?

Plafond	Nombre de consoles			
	nord - sud		est - ouest	
	nord	sud	est	ouest
Niveau 2	2	2	2	2
Niveau 3	3	4	4	5
Niveau 4	2	4	1	4

Tableau 1 :

Disposition des supports de poutre des planchers visibles dans la tour carrée

⁹ Nous pensons en particulier au manoir de La Cour / Le Temple à Asnière-sur-Vègre, présenté lors du colloque de Lons-Le-Saunier sur «Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge» en octobre 1997.

¹⁰ Nous renvoyons aux plans qu'en a dressé C. Amiot (*op. cit.*).

2. — LA TOUR RONDE (fig. 6 et 7)

Elle présente une légère forme de fer à cheval, et était fermée intérieurement par une gorge. Elle est adossée à la pente sud de la plate-forme sur laquelle a été implanté le château. Cela explique que sa base soit située à plus de 8 m en contrebas du niveau de circulation médiéval présumé. Elle est talutée sur une hauteur de 5,50 m et présente une pente d'une quinzaine de degrés.

Elle était composée de 4 niveaux¹¹. Bien qu'une partie de la salle du niveau 1 soit recouverte par les remblais de démolition, on peut estimer sa hauteur entre 3,50 et 4 m. Sa forme intérieure est en amande, et ses plus grandes dimensions sont 4,50 x 3,50 m. Ses murs ont 2 à 2,50 m d'épaisseur. La hauteur du niveau 2 est de 4 m, celle du niveau 3, de 3,80 m. Le niveau 4 a été complètement démoli et n'est plus matérialisé que par les corbeaux qui soutenaient son plancher (n° 69 et 70).

Au niveau 1, au nord-est, une archère canonnière flanque la muraille (n° 50) (fig. 8, C). Extérieurement, la fente a 90 cm de haut pour 10 cm de large. Elle présente en son centre un orifice circulaire de 30 cm de diamètre environ. Intérieurement l'ébrasement a 1,40 m de large pour 1 m de hauteur avec un linteau droit. Une archère de même type, aux dimensions identiques, se trouve au sud-est (n° 51).

La salle du niveau 2 est intérieurement un parallélogramme. Si les murs sud, est et nord sont à angle droit, les murs sud et ouest se relient avec un angle de 95°. Sa surface est de 3,80 x 4,30 m. De plus, la salle est légèrement décalée par rapport à l'axe de symétrie de la tour. L'épaisseur des murs est au maximum de 2,50 m à l'ouest, 2,30 m au sud, 2 m à l'est et 1,50 m à la gorge au nord.

Comme dans la tour carrée, les éléments de confort sont omniprésents. Au niveau 2, sur la face ouest, se trouve une cheminée (n° 52) (fig. 9, A). Elle a 1,40 m de large, autant de hauteur et 30 cm de profondeur. Sa hotte pyramidale est peu saillante et se relie au conduit vertical (n° 60) à 2,30 m au-dessus du plancher du niveau 3. Elle possède des retours latéraux droits ainsi que des tablettes latérales. Ses piédroits sont saillants avec un simple chanfrein et des consoles en quart de rond inversés également chanfreinés et légèrement saillants. À leur sommet, au contact des consoles, de légères moulures forment un chapiteau.

Sur la face ouest du niveau 3, une cheminée (n° 63) de 1,80 m de large, 1,20 m de haut et 40 cm de profondeur, a un traitement plus élaboré

¹¹ La présence des remblais ne permet pas de savoir si elle possédait un niveau de cave.

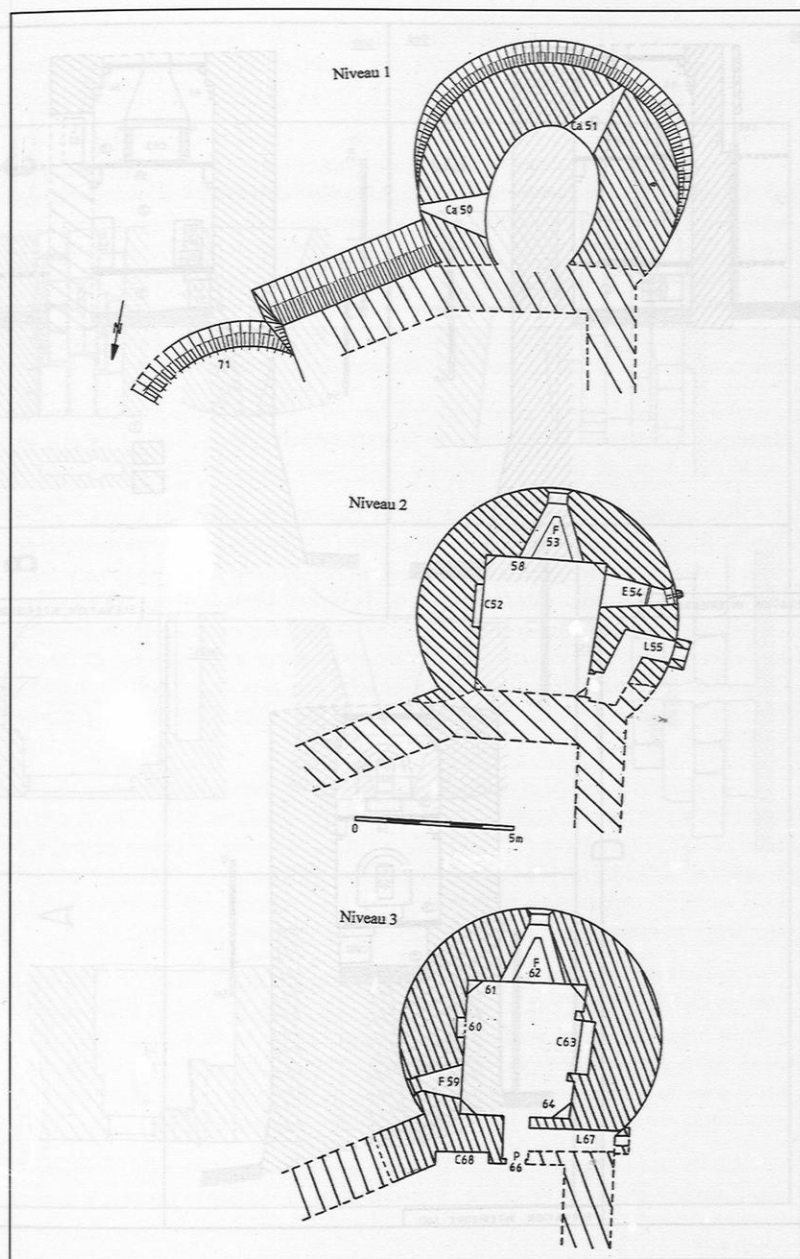


Figure 6 – Tour ronde. Plans par niveaux. Pour la légende voir plan n° 3.

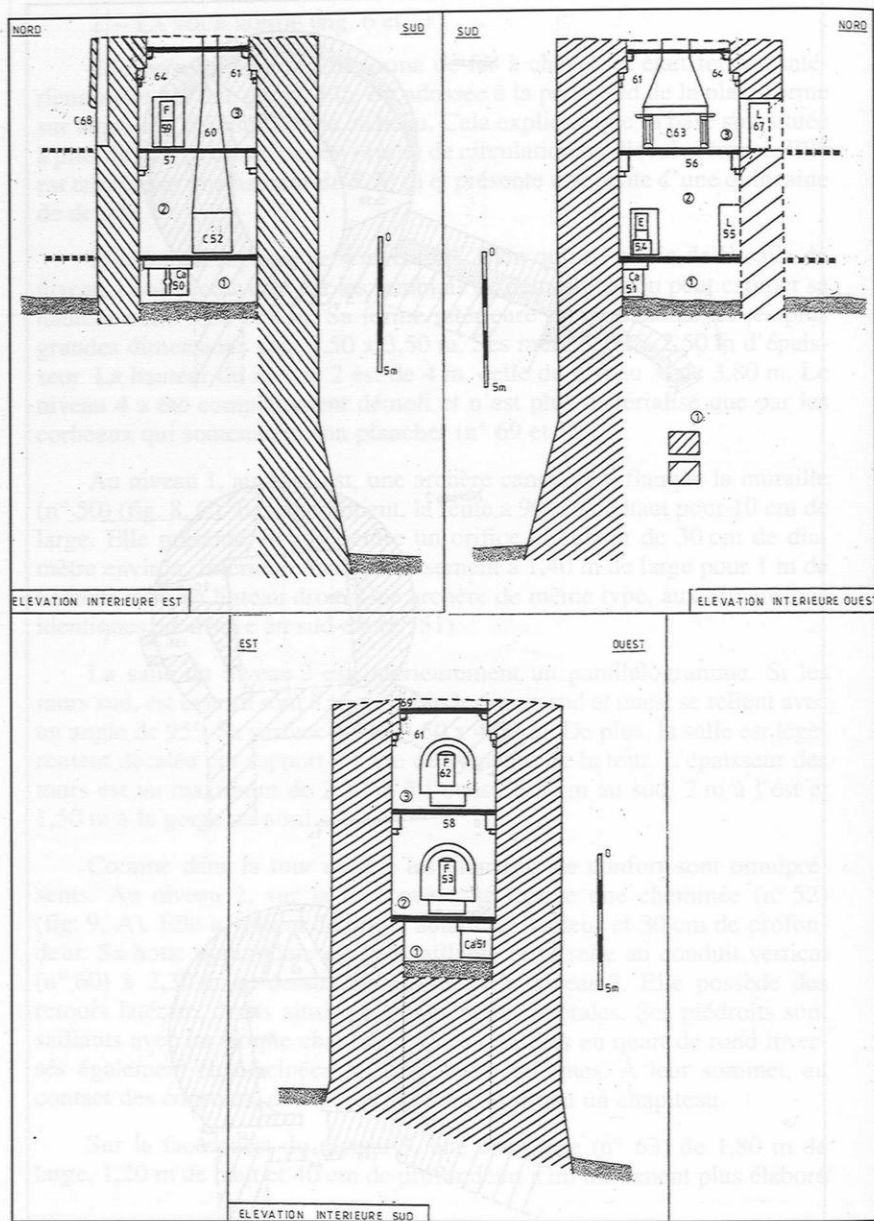


Figure 7 – Tour ronde. Élévations intérieures. Pour la légende voir plan n° 3.

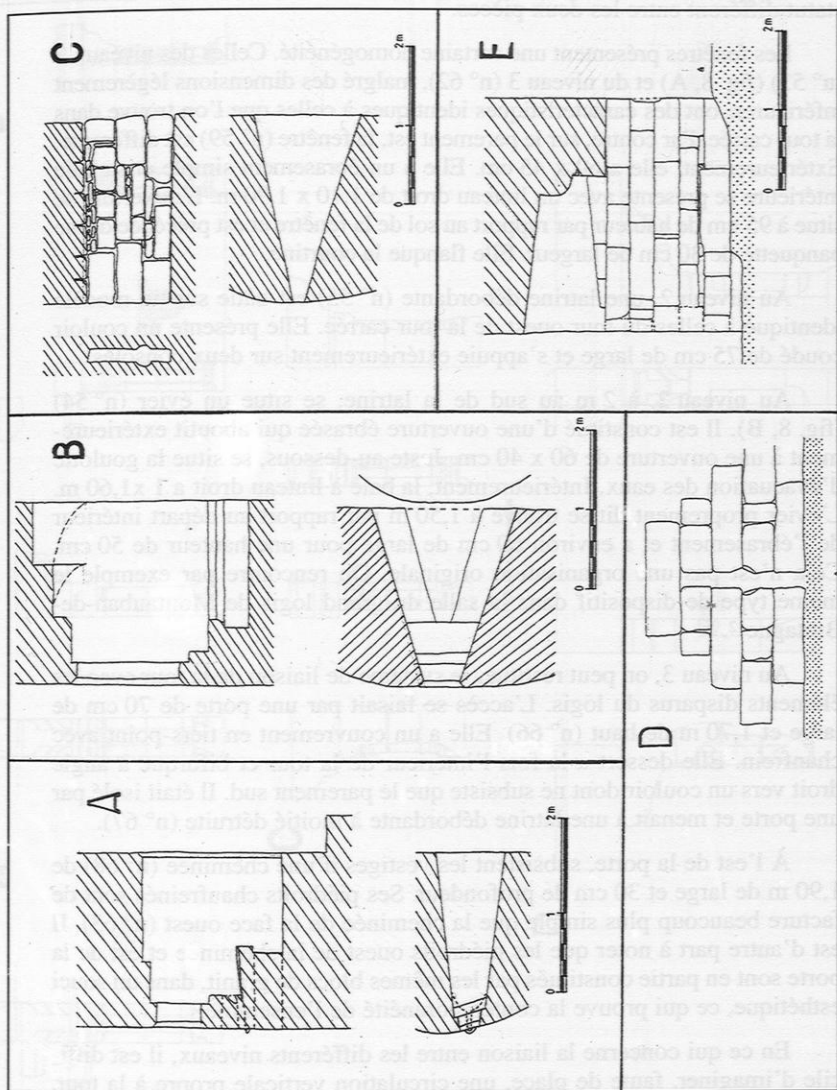


Figure 8 - A : évier du niveau 2 de la tour ronde (n° 54). B : fenêtre du niveau 2 de la tour ronde (n° 54). C : canonnière de la tour ronde (n° 53). D : détail de l'archère nord de la tour carrée (n° 1). E : parement intérieur de l'archère nord de la tour carrée (n° 1).

(fig. 9, B). Les piédroits sont cette fois formés de demi-colonnes, accostées de deux cavets, avec de véritables chapiteaux à leur sommet. Cette constatation, liée à un volume plus important, pourrait être l'indice d'un statut différent entre les deux pièces.

Les fenêtres présentent une certaine homogénéité. Celles des niveaux 2 (n° 53) (fig. 8, A) et du niveau 3 (n° 62), malgré des dimensions légèrement inférieures, ont des caractéristiques identiques à celles que l'on trouve dans la tour carrée. Par contre, sur le parement est, la fenêtre (n° 59) est différente. Extérieurement, elle a 60 x 45 cm. Elle a un ébrasement simple et sa baie intérieure se présente avec un linteau droit de 1,10 x 1,90 m. L'ouverture se situe à 95 cm de hauteur par rapport au sol de la fenêtre et est précédée d'une banquette de 30 cm de largeur. Elle flanque la courtine.

Au niveau 2, une latrine débordante (n° 55) est bâtie sur un modèle identique à celles du mur ouest de la tour carrée. Elle présente un couloir coudé de 75 cm de large et s'appuie extérieurement sur deux consoles.

Au niveau 2, à 2 m au sud de la latrine, se situe un évier (n° 54) (fig. 8, B). Il est constitué d'une ouverture ébrasée qui aboutit extérieurement à une ouverture de 60 x 40 cm. Juste au-dessous, se situe la goulotte d'évacuation des eaux. Intérieurement, la baie à linteau droit a 1 x 1,60 m. L'évier proprement dit se trouve à 1,50 m par rapport au départ intérieur de l'ébrasement et a environ 60 cm de large pour une hauteur de 50 cm. Cela n'est pas une organisation originale. On rencontre par exemple le même type de dispositif dans la salle du grand logis de Montauban-de-Bretagne¹².

Au niveau 3, on peut restituer le système de liaison de la tour avec les éléments disparus du logis. L'accès se faisait par une porte de 70 cm de large et 1,70 m de haut (n° 66). Elle a un couvrement en tiers-point avec chanfrein. Elle dessert à la fois l'intérieur de la tour et bifurque à angle droit vers un couloir dont ne subsiste que le parement sud. Il était isolé par une porte et menait à une latrine débordante à moitié détruite (n° 67).

À l'est de la porte, subsistent les vestiges d'une cheminée (n° 68) de 1,90 m de large et 30 cm de profondeur. Ses piédroits chanfreinés sont de facture beaucoup plus simple que la cheminée de la face ouest (n° 63). Il est d'autre part à noter que les piédroits ouest de la cheminée et est de la porte sont en partie constitués par les mêmes blocs de granit, dans un souci esthétique, ce qui prouve la contemporanéité de l'ensemble.

En ce qui concerne la liaison entre les différents niveaux, il est difficile d'imaginer, faute de place, une circulation verticale propre à la tour.

¹² Les plans et le rapport d'étude que nous en avons fait est consultable au Cerapar à Pacé.

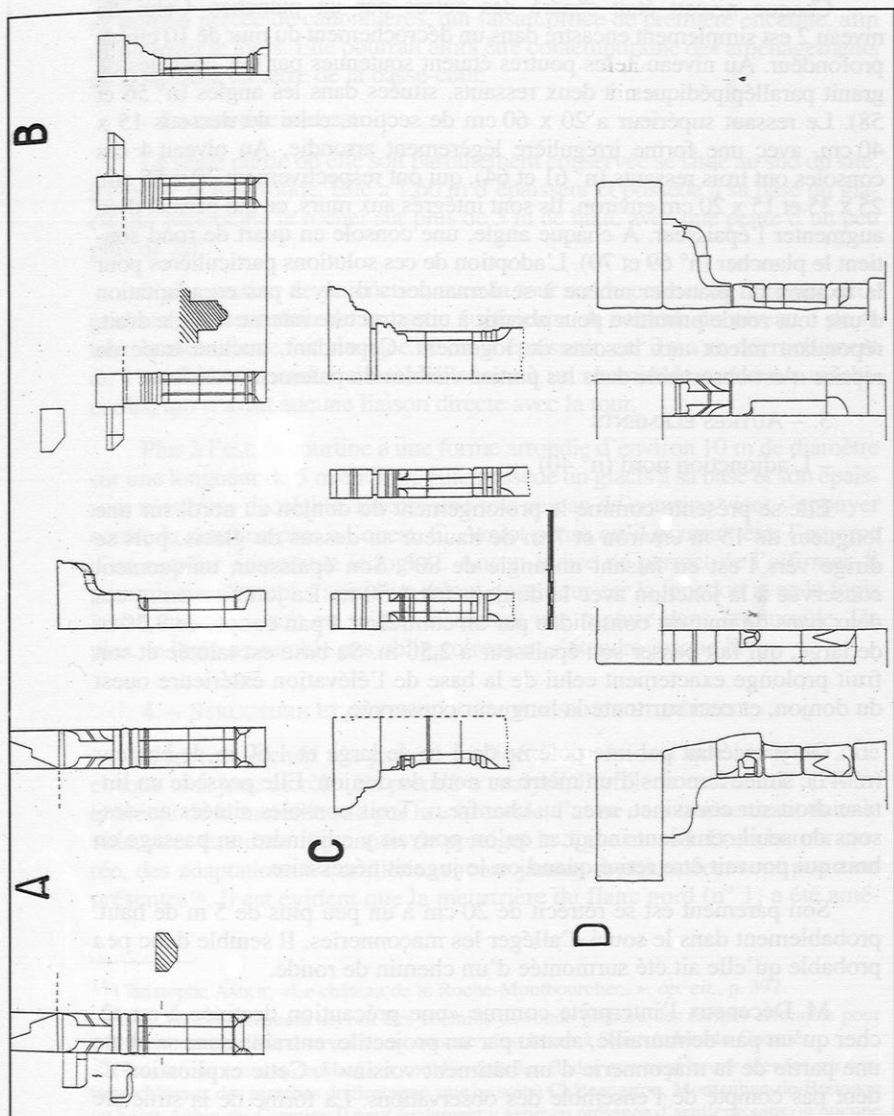


Figure 9 – Les différents types de cheminées présents sur le site. A : tour ronde, niveau 2 (n° 52) ; B : tour ronde, niveau 3 (n° 63) ; C : moulin (n° 124 et 125) ; D : salle de la métairie. Échelle approximative pour les cheminées de la tour ronde.

Dans ce cas, la circulation se ferait de manière horizontale avec les éléments du logis disparu.

Chaque niveau était séparé des autres par un plancher. Celui du niveau 2 est simplement encasté dans un décrochement du mur de 10 cm de profondeur. Au niveau 3, les poutres étaient soutenues par des consoles de granit parallélépipédiques, à deux ressauts, situées dans les angles (n° 56 et 58). Le ressaut supérieur a 20 x 60 cm de section, celui du dessous 15 x 40 cm, avec une forme irrégulière légèrement arrondie. Au niveau 4 ces consoles ont trois ressauts (n° 61 et 64), qui ont respectivement 70 x 55 cm, 25 x 35 et 15 x 20 cm environ. Ils sont intégrés aux murs, ce qui permet d'en augmenter l'épaisseur. À chaque angle, une console en quart de rond soutient le plancher (n° 69 et 70). L'adoption de ces solutions particulières pour la fixation du plancher amène à se demander s'il n'y a pas eu adaptation d'une tour ronde primitive pour aboutir à une structure interne à angle droit, répondant mieux aux besoins du logement. Cependant, aucune trace de reprise n'est observable dans les parties visibles du parement extérieur.

3. - AUTRES ÉLÉMENTS

- L'adjonction nord (n° 40)

Elle se présente comme le prolongement du donjon au nord, sur une longueur de 15 m environ et 7 m de hauteur au-dessus du glacis, puis se dirige vers l'est en faisant un angle de 80°. Son épaisseur, uniquement conservée à la jonction avec le donjon, fait 1,50 m. La jonction entre ces deux pans de mur est consolidée par un contrefort à pan coupé, de 3,30 m de large, qui fait passer son épaisseur à 2,50 m. Sa base est talutée et son fruit prolonge exactement celui de la base de l'élévation extérieure ouest du donjon, et ceci sur toute la longueur conservée.

On y accédait par une poterne de 1 m de large et 1,60 m de hauteur (n° 41), située à moins d'un mètre au nord du donjon. Elle possède un linteau droit sur coussinet, avec un chanfrein. Trois consoles situées au-dessous du seuil semblent indiquer qu'on pouvait y adjoindre un passage en bois qui pouvait être retiré quand on le jugeait nécessaire.

Son parement est se rétrécit de 20 cm à un peu plus de 5 m de haut, probablement dans le souci d'alléger les maçonneries. Il semble donc peu probable qu'elle ait été surmontée d'un chemin de ronde.

M. Déceneux l'interprète comme «une précaution destinée à empêcher qu'un pan de muraille, abattu par un projectile, entraîne dans sa chute une partie de la maçonnerie d'un bâtiment voisin»¹³. Cette explication ne tient pas compte de l'ensemble des observations. La forme de la structure

¹³ M. DECENEUX, *Châteaux, manoirs et forteresses*, op. cit., 1988.

intrigue car son angle est vif, avec une saillie pour le renforcer, et ne permet pas une surveillance efficace de cette partie du site. Ce type de construction semble tardif. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une chemise extérieure au donjon percée de canonnières, qui faisait office de première enceinte, afin de protéger le logis. Elle pourrait alors être contemporaine des aménagements du boulevard en terre de la basse-cour.

– La courtine sud-est

La seule partie où elle soit parfaitement conservée se situe au sud du site, à l'est de la tour ronde. Elle a 1,60 m d'épaisseur et possède à sa base un glacis qui paremente le rocher sur plus de 5 m de haut, avec une pente d'un peu plus de 20°.

L'observation de sa jonction avec la tour ronde permet de faire une proposition de restitution de sa partie supérieure. À hauteur du niveau 3 de la tour, la muraille ne fait plus que 60 cm d'épaisseur, car il y a un décrochement de 1 m. Il correspond vraisemblablement à un chemin de ronde sur mâchicoulis, qui n'avait aucune liaison directe avec la tour.

Plus à l'est, la courtine a une forme arrondie d'environ 10 m de diamètre sur une longueur de 5 m environ. Elle possède un glacis à sa base et son épaisseur n'est plus décelable. Encore une fois ce pan de courtine vient s'appuyer contre la courtine plus à l'ouest. C. Amiot pense qu'il pourrait être l'amorce d'un escalier desservant le logis¹⁴. Aucun indice ne permet de l'affirmer. Il pourrait simplement s'agir d'un rajout postérieur car la jonction avec le logis laisse un angle droit en saillie, instaurant une rupture dans la muraille. De plus, le logis ne semble pas obligatoirement s'étendre jusque là¹⁵.

4. – STRUCTURE ET CHRONOLOGIE : PLAISANCE ET DÉFENSE

L'aspect défensif n'a pas été négligé. Il est évident que le niveau 2 de chaque tour joue ce rôle. En première analyse, l'artillerie est limitée au flanquement de la muraille sud par la tour ronde, l'autre canonnière tirant dans le vide, peut-être dans l'intention de protéger la digue au sud. Dans la tour carrée, des adaptations à l'artillerie, encore jamais mentionnées, sont pourtant présentes¹⁶. Il est évident que la meurtrière du flanc nord (n° 1) a été amé-

¹⁴ Christophe AMIOT, «Le château de la Roche-Montbourcher...», *op. cit.*, p. 397.

¹⁵ Il est en effet fréquent de voir des chemins de ronde prendre des formes arrondies pour permettre une meilleure surveillance, comme c'est le cas à Saint-Aubin-du-Cormier.

¹⁶ Nous avons souvent constaté cet «oubli» dans les études que nous avons menées sur certains châteaux des marches de Bretagne, que ce soit à Châteaugiron, Montauban-de-Bretagne ou Saint-Aubin-du-Cormier. Il peut également y avoir eu présence d'artillerie sans qu'aucune observation ne soit plus possible, comme à Aubigné. Jérôme CUCARULL et Bernard LEPRETRE, «Organisation et évolution du château d'Aubigné (Ille-et-Vilaine) d'après l'analyse de ses vestiges», *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 14, 1997, p. 187-206.

ragée pour permettre le tir d'un petit canon à main (fig. 8, D). Pour les deux autres, qui sont légèrement et grossièrement élargies en leur centre, la question ne peut être tranchée car il peut s'agir du résultat de la démolition. Ces simples flanquements de muraille montrent qu'on a alors parfaitement intégré les limites et la portée de l'utilisation du canon. Cette adaptation semble bien postérieure à la construction, probablement dans les années 1460-1480, à moins qu'il ne s'agisse d'aménagements sommaires effectués lors des troubles du XVI^e siècle.

La fonction du château semble essentiellement symbolique et résidentielle¹⁷. Les propriétaires de la seigneurie sont prestigieux, ce qui implique un statut particulier pour le site. D'abord aux mains de la grande famille de Montbourcher à partir du XIII^e siècle, puis par alliance à la non moins puissante dynastie des Thierry, proche du milieu ducal, à la fin du XV^e siècle¹⁸.

Les éléments de décoration sont assez développés, que ce soit les fenêtres ou les cheminées. L'aspect extérieur de la tour carrée a été particulièrement soigné. La qualité de la pierre de granit utilisée n'est pas homogène et montre le soin porté à l'apparence de l'ensemble en adaptant le travail des pierres de parement à leur position dans l'édifice. Les premières assises des faces sud et ouest de la tour carrée sont plus frustes et érodées que le reste des élévations. On y a pris probablement moins de soin car elles n'étaient pas directement visibles aux yeux de celui qui pénétrait dans la forteresse. Il est possible qu'on ait réservé les couches de surface des affleurements qui servaient de carrière à cet effet.

On s'aperçoit d'autre part qu'autour des ouvertures, et en particulier de la porte de l'étage (n° 13), la taille est plus soignée. En lumière rasante, la différence est flagrante. Il s'agit d'éléments commandés spécialement, ce qui implique une organisation rationnelle du chantier¹⁹.

En prospectant systématiquement le ruisseau, nous avons retrouvé plusieurs éléments permettant d'évoquer les couvertures. Ce sont à la fois des ardoises et des tuiles plates à crochet. Pour ces dernières, il est à noter

¹⁷ Cela rejoint la réflexion d'Alain SALAMAGNE, dans une communication au récent colloque du Mans intitulée « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture militaire du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) : éléments fonctionnels ou symboliques ? ».

¹⁸ Nous n'insisterons pas sur cette question, évoquée de manière détaillée par C. Amiot, *op. cit.* p. 383-387.

¹⁹ Un relevé pierre à pierre permettrait de le démontrer de manière plus précise. Alain SALAMAGNE, « Appareil et typologie de la pierre dans les anciens Pays-Bas méridionaux », Actes du IX^e colloque international de glyptographie de Belley, *Cahiers de glyptographie*, 1995. L'élévation des faces en même temps, car on a sur chaque parement une première assise de réglage à 2 m de hauteur.

leur caractère frustré, qui les différencie nettement de celles qu'on trouve sur d'autres sites comme celui de Saint-Aubin-du-Cormier par exemple. D'autre part, ceci va à l'encontre de l'assertion de M. Déceneux, qui soutient que tous les bâtiments étaient couverts en tuiles²⁰.

Malgré le texte qui nous est parvenu, l'organisation d'ensemble des bâtiments du Moyen Âge est imprécise. Il existait une chapelle, mais rien n'indique que c'était un bâtiment important. Le procès-verbal d'octobre 1590 semble accrédi-ter l'idée d'un logis qui y aurait existé : «Et d'autre côté du pont dud[it] chasteau jusques alla thoure du Chesne q[ui] est vers sollail couchant, comme la cuizine, l'office, la boullangerye et les escu-rys.»²¹ D'autre part, sa localisation est problématique, certains la plaçant dans la haute-cour²², d'autres dans la basse-cour²³. Sans argument scientifique-ment avéré, il est difficile de trancher, même si la proposition faite par M. Déceneux qui la fait correspondre à l'adjonction au nord du donjon est difficilement admissible. De même, parmi les nombreux éléments énumé-rés par le procès-verbal de 1590, il serait hasardeux de vouloir préciser une organisation des lieux. La situation est d'autant plus confuse qu'une végé-ration luxuriante masque toute trace de vestiges éventuels. Il ne faut pas non plus oublier qu'il existe une vaste plate-forme surélevée à l'ouest sur laquelle pouvaient se trouver certains de ces éléments.

Il est également difficile de savoir comment se présentait le logis, en particulier s'il possédait une salle haute sous charpente car les liaisons avec la tour ronde ont presque entièrement disparu.

La chronologie de l'édifice peut être établie par le croisement de plu-sieurs éléments. La tour carrée possède suffisamment d'éléments caracté-ristiques, telles que portes, fenêtres et cheminées pour qu'une fourchette chronologique relativement resserrée puisse être proposée. Une certaine austérité préside à l'élaboration des portes, et cette constatation censée être représentative de la première moitié du xv^e siècle dans les manoirs²⁴, peut s'appliquer à la porte d'entrée du donjon.

²⁰ Marc DECENEUX, *Châteaux, manoirs et forteresses*, op. cit. Selon le même auteur, «les sols étaient recouverts de carreaux de terre cuite émaillés», dont on n'a retrouvé aucune trace sur le site.

²¹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1, «Estat et procey verbal de la ruinne estant arrivee depuis peu de temps au chasteau de la Roche-Tiery en Cuguen», 15 octobre 1590. Traduction de Pierre Tessier.

²² Marc DECENEUX, *Châteaux, manoirs et forteresses*, op. cit.

²³ Christophe AMIOT, «Le château de la Roche-Montbourcher...», op. cit., p. 390-391.

²⁴ Jean-Jacques RIOULT, «Le décor comme critère de datation», dans *Le manoir en Bretagne de 1380 à 1600*, Paris, Imprimerie Nationale, Cahier de l'Inventaire n° 28, 1993, p. 183.

Pour les cheminées (fig. 9), la comparaison avec les manoirs confirme une fourchette autour de 1400 : «leur hotte, le plus souvent pyramidale (...) est alors portée par des piédroits formés d'une demi-colonne adossée accompagnée ou non de cavets latéraux ou d'un faisceau de colonnettes»²⁵. De même, on en retrouve dans le même style au châtelet de Montauban-de-Bretagne, construit en 1430. Mais c'est un élément de chronologie large, d'autant plus qu'il n'y a pas homogénéité, du moins pour la tour ronde. De plus, aucune observation n'a pu être faite dans la tour carrée étant données les destructions intervenues²⁶.

Des chanfreins encadrent les fenêtres. Or, un des éléments décoratifs les plus significatifs du xv^e siècle pour les manoirs est «le retour de la mouluration des fenêtres sur l'appui, de façon continue, que cette moulure soit un chanfrein (...) ou un cavet»²⁷.

Nous suivons donc C. Amiot pour penser que la seconde moitié du xiv^e siècle est une date acceptable, et cette (re)construction est probablement liée aux destructions consécutives à la guerre de Succession de Bretagne, qui se termine en 1364. Jean de Montbourcher prendra en effet une part active au conflit, au service de Charles de Blois. De nombreux châteaux connaîtront le même sort²⁸.

La fonction de la tour carrée pose problème car si l'on trouve tous les éléments pour un logement, leur caractère peu pratique en fait plus un élément symbolique que réellement fonctionnel. Il est donc fort possible que lors de la reconstruction, seul la tour carrée ait été édiflée, le reste l'étant un peu plus tard. En 1429 par exemple, Bertrand de Montbourcher accuse la femme de son père d'avoir «laissé venir en ruine» la forteresse²⁹ et on peut supposer que d'importants travaux sont réalisés à cette époque.

Christophe Amiot déclare que les vestiges sont «à quelques exceptions près, ceux d'un ouvrage homogène»³⁰. Or, s'il envisage une extension postérieure, mais rapide, vers le nord, on peut également émettre l'hypothèse que la courtine est a pu être installée tardivement, après l'adaptation à l'ar-

²⁵ Jean-Jacques RIOULT, «La cheminée», dans *Le manoir en Bretagne de 1380 à 1600*, Paris, Imprimerie Nationale, Cahier de l'Inventaire n° 28, 1993, p. 174.

²⁶ Il reste juste un fragment de mouluration sur le piedroit nord de la cheminée du niveau 3 (n° 16). Il semble ressembler à la cheminée du niveau 3 de la tour ronde (n° 63).

²⁷ Jean-Jacques RIOULT, «Le décor...», *op. cit.*, p. 187.

²⁸ Les fouilles archéologiques du château du Guildo montrent l'ampleur que peut prendre ce phénomène. Cf. Laurent BEUCHET, «Le château du Guildo», dans *20 ans de recherches archéologiques en Côtes-d'Armor*, catalogue de l'exposition de la Roche Jagu, 1999, p. 74-79.

²⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1.

³⁰ Christophe AMIOT, «Le château de la Roche-Montbourcher...», *op. cit.*, p. 403.

tillerie de l'archère nord (n° 1). Mais surtout, la tour ronde ne peut pas être contemporaine de la tour carrée car l'artillerie y est largement présente. Il ne semble pas qu'elle ait fait l'objet de reprises à cet effet. Les décors de cheminée ne sont d'ailleurs pas un critère absolu pour aller à l'encontre de cette hypothèse, car la chronologie de leur évolution dans les châteaux n'est pas encore précisément établie. Elle devait avoir à peu près la même hauteur que la tour carrée, et présente la même organisation différenciée par étage, avec une partition verticale. Son articulation avec les éléments disparus du logis montre qu'elle pouvait servir de chambre de retrait dans l'hypothèse où l'on avait de grandes salles d'apparat au nord, selon un modèle largement appliqué ailleurs³¹. Si il y a une volonté d'homogénéité, elle ne manifeste pas le même souci de symétrie que la tour carrée, ceci étant dû à la différence de statut entre les deux structures.

La destruction du site n'a pas été forcément aussi brutale que l'indique le procès-verbal de 1590. On n'a par exemple aucune information sur le rôle qu'il a joué lors des campagnes françaises de la fin des années 1480. Le château et les éléments auraient pu en souffrir, tout en continuant malgré tout à servir de point fort³².

Le site, comme de nombreuses forteresses³³, va être logiquement réactivé lors des troubles consécutifs aux guerres de Religion, même si elles n'ont pas eu un impact considérable en Bretagne. En 1590, le château se trouve dans un état de délabrement avancé suite à une destruction qui vient de se produire peu avant³⁴ et «comme ledict chasteau pendant les guerres civiles estoit considérable il feuct assiégé et pris et ruiné et assolé en telle sorte qu'il n'y paroist à présent que les ruines et demollitions» parce que «les habitants des paroisses voisines (...) s'estoient emparez dudict chasteau et le pillèrent³⁵». Ce pillage est-il le fruit d'une rébellion populaire armée ou une prise de possession d'un ensemble déjà en grande partie déserté ? La stratigraphie des remblais semble suggérer une phase de réoccupation partielle après la destruction du logis. L'élargissement de l'archère (n° 2) afin d'avoir un passage commode vers l'intérieur de la tour carrée paraît contemporaine du niveau de démolition qui en constitue l'accès. Celui-ci se trouve en effet au niveau de l'archère, qui est devenu surface de circulation. Quoi qu'il en soit, l'abandon du site entraîne un réaménagement complet de l'espace et une réorganisation de la seigneurie.

³¹ Marc DECENEUX, *Manoirs gothiques bretons*, op. cit.

³² Rappelons que c'est ce qui a motivé la destruction totale de certaines forteresses comme Saint-Aubin-du-Cormier.

³³ On peut citer par exemple celle de Hédé.

³⁴ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1, «Estat et procey verbal de la ruinne estant arrivee depuis peu de temps au chasteau de la Roche-Tiery en Cuguen», 15 octobre 1590.

³⁵ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 2, 1673.

La maîtrise des eaux

S'intégrant dans un système économique où l'eau joue un rôle essentiel comme protection et force motrice, la maîtrise de la régulation des eaux du ruisseau qui passe au pied est un élément essentiel du fonctionnement du château de la Roche, à la fois pour des raisons stratégiques et économiques. Il permet en effet d'exercer un contrôle sur l'ensemble de la vallée située en aval.

Un ensemble de digues

Le cadastre de Cuguen, dressé en 1826, mentionne les limites d'un vaste étang d'environ 200 m de long par 50 de large. Pour retenir les eaux, un ensemble de digues, dont il reste les principaux éléments, a été mis en place (fig. 1). À l'est du château, perpendiculaire au ruisseau, se trouve une butte artificielle contenant de nombreux cailloux, peut-être parementée à l'origine. Elle est conservée actuellement sur un à deux mètres de hauteur et a une dizaine de mètres de longueur. Sa plate-forme sommitale a deux à trois mètres de largeur. Au nord, près de la confluence des ruisseaux, une butte de forme identique devait jouer le même rôle. Dans les deux cas, les vanes et autres traces d'éléments servant au contrôle de l'eau ont disparu.

À 100 m environ en aval du château, le ruisseau est barré par une digue, qui est en fait le dernier vestige d'un ouvrage mixte qui servait à la fois de limite sud à l'étang et de pêcherie (fig. 10).

Il s'agit d'une digue de terre de près de 30 m de long et haute de 2,50 m (n° 100). Son sommet est plat et ses flancs sont talutés en pierre. Son flanc sud a un pendage de 30° et présente un léger ressaut. Elle est constituée de deux éléments. À l'ouest, l'aménagement est sommaire. On s'est contenté de pratiquer une saignée de 1,50 m. de large (n° 101) pour laisser couler le ruisseau. Il existait une vanne pour fermer cet accès, comme le prouve deux ensembles en bois conservés dans l'eau. L'un fait près de 1,50 m de long pour 20 cm de large et possède à l'une de ses extrémités un logement rectangulaire de 10 x 15 cm pour une profondeur de 10 cm dans lequel venait s'enfoncer un des pieds de la vanne qui fermait le passage. Un peu plus au nord subsiste un autre fragment. Sa forme est plus complexe. Il fait environ 1 m de large, pour 20 cm d'épaisseur. À son extrémité, deux fragments de poutre de 20 x 15 cm de section font saillie et l'encadrent. Il s'agit probablement du fragment d'une ancienne vanne.

Du côté est, se trouve un ouvrage de régulation plus élaboré (n° 102) qu'un examen attentif permet de restituer dans son intégralité. C'est un sas dallé et parementé avec de grands blocs de granit. Il fait 6,20 m de long pour 3,40 m de largeur au nord et 2,90 au sud. 90 cm plus au sud, elle n'est plus que de 2,50 m. Sa hauteur est de 2,20 m.

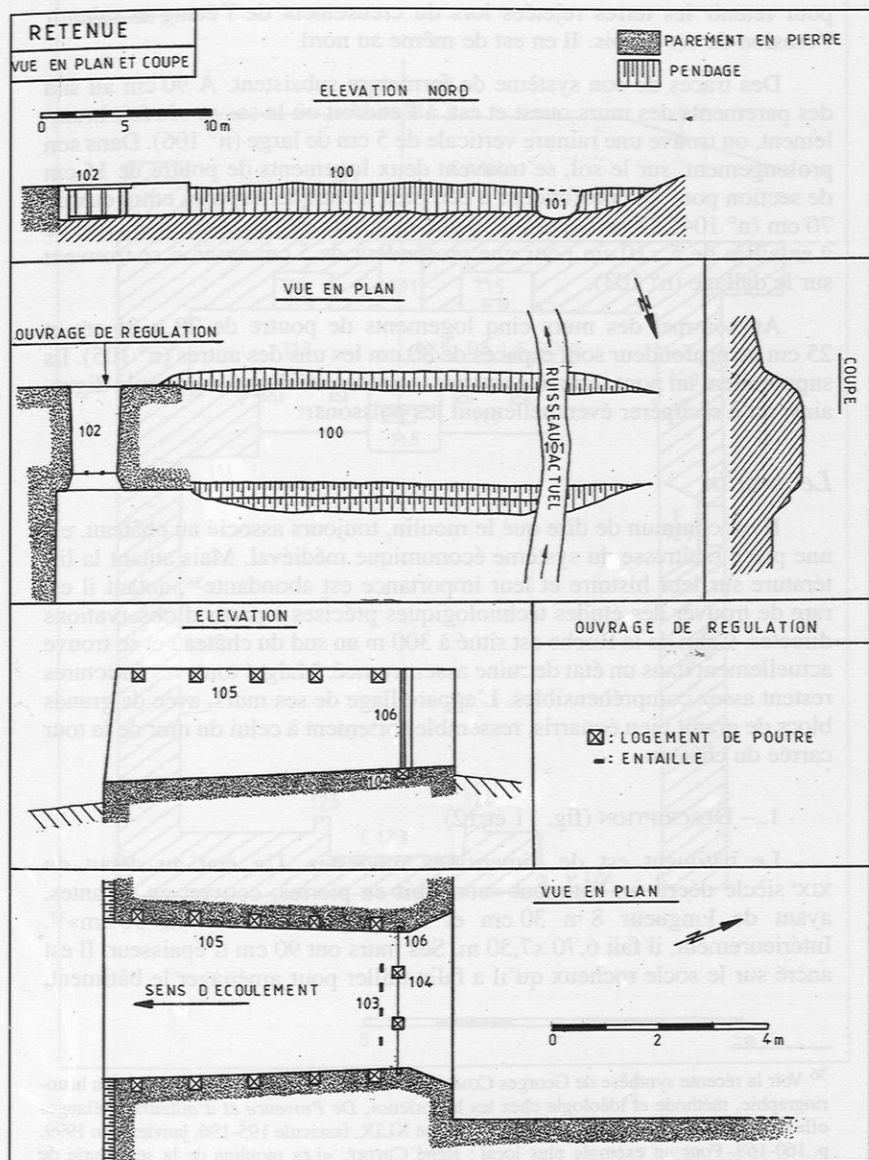


Figure 10 – Plan et coupe de la digue et de son ouvrage de régulation.

Au sud, le parement est se poursuit sur plusieurs mètres vers l'est, pour retenir les terres rejetées lors du creusement de l'étang et ralentir l'érosion de ses parois. Il en est de même au nord.

Des traces de son système de fermeture subsistent. À 90 cm au sud des parements des murs ouest et est, à l'endroit où le sas se rétrécit brutalement, on trouve une rainure verticale de 5 cm de large (n° 106). Dans son prolongement, sur le sol, se trouvent deux logements de poutre de 15 cm de section pour une profondeur à peu près identique, espacés entre eux de 70 cm (n° 104). D'autre part, à 30 cm en arrière de ces trous, une série de 4 entailles de 5 x 10 cm pour une profondeur de 5 cm environ se trouvent sur le dallage (n° 103).

Au sommet des murs cinq logements de poutre de 20 x 25 cm et 25 cm de profondeur sont espacés de 80 cm les uns des autres (n° 105). Ils supportaient un pont servant à assurer la continuité du passage sur la digue, ainsi qu'à récupérer éventuellement les poissons.

Le moulin

Il est commun de dire que le moulin, toujours associé au château, est une pièce maîtresse du système économique médiéval. Mais autant la littérature sur leur histoire et leur importance est abondante³⁶, autant il est rare de trouver des études technologiques précises à partir d'observations directes. Celui de la Roche est situé à 300 m au sud du château et se trouve actuellement dans un état de ruine assez avancé. Malgré tout, ses structures restent assez compréhensibles. L'appareillage de ses murs, avec de grands blocs de granit bien équarris, ressemble fortement à celui du mur de la tour carrée du château.

1. – DESCRIPTION (fig. 11 et 12)

Le bâtiment est de dimensions modestes. Un état au début du XIX^e siècle décrit un bâtiment «construit en pierres, couvert en essantes, ayant de longueur 8 m 30 cm et de largeur aussi 8 m 30 cm»³⁷. Intérieurement, il fait 6,70 x 7,30 m. Ses murs ont 90 cm d'épaisseur. Il est ancré sur le socle rocheux qu'il a fallu tailler pour aménager le bâtiment,

³⁶ Voir la récente synthèse de Georges COMET, «Moulins de Provence et d'ailleurs, ou historiographie, méthode et idéologie chez les historiens», *De Provence et d'ailleurs*, Mélanges offerts à Noël Coulet, *Provence Historique*, tome XLIX, fascicule 195-196, janvier-juin 1999, p. 160-168. Pour un exemple plus local : René CINTRÉ, «Les moulins de la seigneurie de Saint-Brice au XV^e siècle», *Le Pays de Fougères*, n° 91, 1993, p. 4.

³⁷ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, document sans date (postérieur au cadastre de 1826) décrivant la métairie de la Roche-Montbourcher.

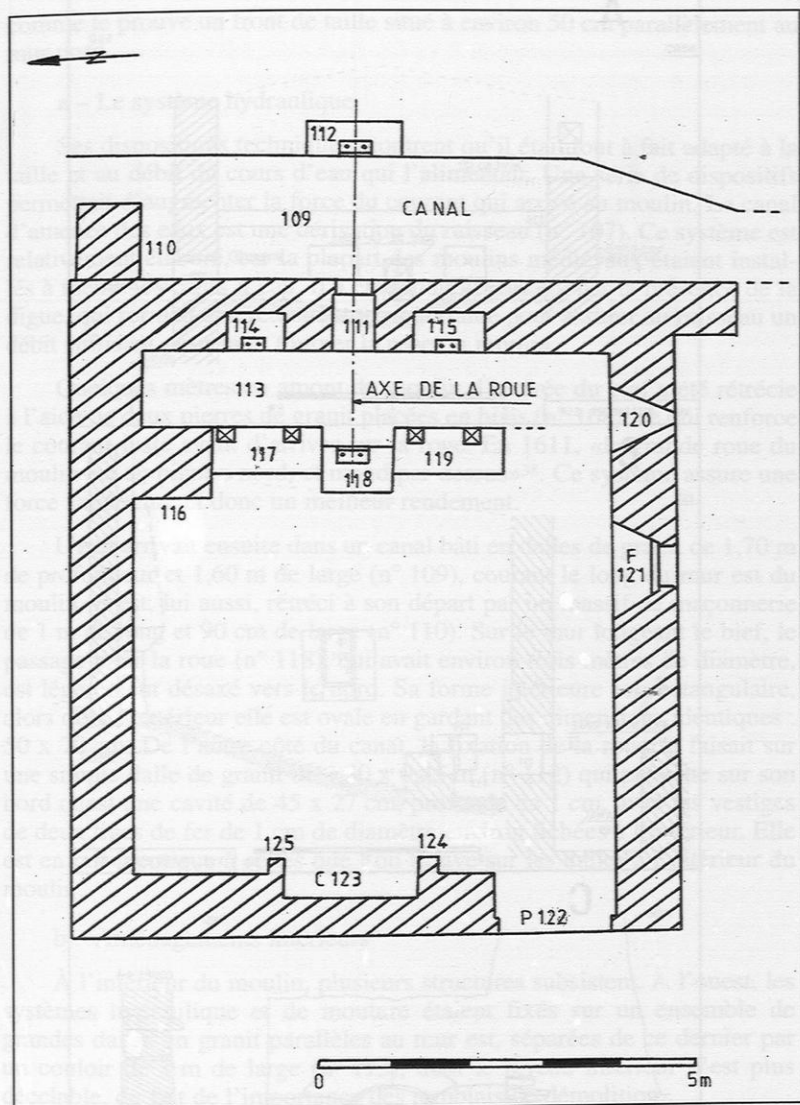


Figure 11 – Plan du moulin. Pour la légende voir plan n° 3.

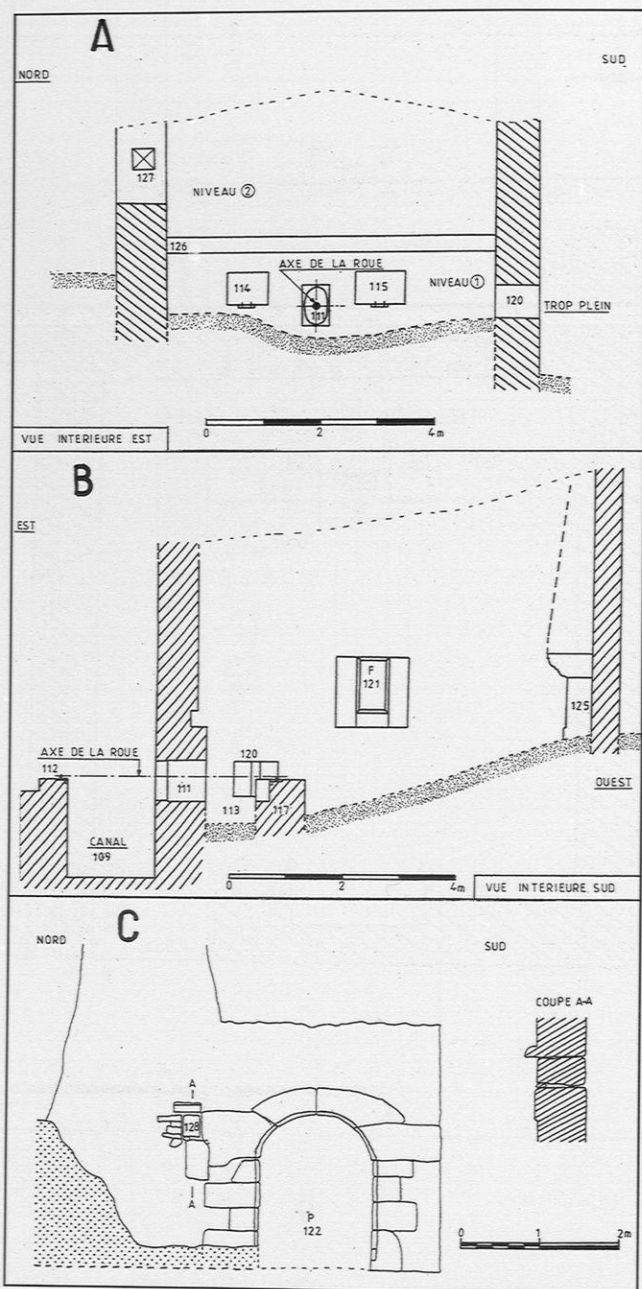


Figure 12 - A et B : vues intérieures est et sud du moulin ;
C : élévation extérieure ouest.

comme le prouve un front de taille situé à environ 50 cm parallèlement au mur nord.

a - Le système hydraulique

Ses dispositions techniques montrent qu'il était tout à fait adapté à la taille et au débit du cours d'eau qui l'alimentait. Une série de dispositifs permettait d'augmenter la force du courant qui arrive au moulin. Le canal d'amenée des eaux est une dérivation du ruisseau (n° 107). Ce système est relativement élaboré, car la plupart des moulins médiévaux étaient installés à même les cours d'eau. Il a été rendu nécessaire par la présence de la digue, qui formait une retenue trop importante pour assurer au ruisseau un débit suffisant pour faire tourner la roue du moulin.

Quelques mètres en amont du moulin, l'arrivée du bief a été rétrécie à l'aide de deux pierres de granit placées en biais (n° 108), ce qui renforce le courant juste avant d'arriver sur la roue. En 1611, «la grande roue du moulin est au pignon nord, et moud par dessus»³⁸. Ce système assure une force supérieure et donc un meilleur rendement.

L'eau arrivait ensuite dans un canal bâti en dalles de granit de 1,70 m de profondeur et 1,60 m de large (n° 109), courant le long du mur est du moulin. Il est, lui aussi, rétréci à son départ par un massif de maçonnerie de 1 m de long et 90 cm de large (n° 110). Sur le mur longeant le bief, le passage pour la roue (n° 118), qui avait environ trois mètres de diamètre, est légèrement désaxé vers le nord. Sa forme intérieure est rectangulaire, alors qu'à l'extérieur elle est ovale en gardant des dimensions identiques : 50 x 70 cm. De l'autre côté du canal, la fixation de la roue se faisait sur une simple dalle de granit de 1,30 x 0,45 m (n° 112) qui présente sur son bord ouest une cavité de 45 x 27 cm, profonde de 1 cm, avec les vestiges de deux tiges de fer de 1 cm de diamètre environ fichées à l'intérieur. Elle est en fait identique à celles que l'on trouve sur les dalles à l'intérieur du moulin.

b - Aménagements intérieurs

À l'intérieur du moulin, plusieurs structures subsistent. À l'ouest, les systèmes hydraulique et de mouture étaient fixés sur un ensemble de grandes dalles en granit parallèles au mur est, séparées de ce dernier par un couloir de 1 m de large (n° 113), dont le niveau inférieur n'est plus décelable, du fait de l'importance des remblais de démolition.

Au nord, ils sont appuyés sur un massif de refend de 1 m de long et 1 m de largeur (n° 116).

³⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, *ibid.*

La dalle nord (n° 117) a une surface de 1,50 x 0,60 m. Elle présente deux cavités peu profondes de 23 x 27 cm. La dalle du milieu (n° 118) est légèrement décalée vers l'ouest par rapport aux deux qui l'encadrent. Elle a une surface de 1 x 0,60 m. Sur sa bordure est, on trouve une cavité peu profonde (autour de 1 cm) de 45 x 27 cm, dans laquelle sont fichés les vestiges de deux tiges de fer de 1 cm. de diamètre environ. Elle est en fait identique à celle que l'on trouve au centre des deux pierres qui l'entourent. Elle repose sur une assise plus large, qui fait 1 m, soit la largeur exacte du mur de refend au nord (n° 116) sur lequel le système vient s'appuyer. Au sud, une dalle de 45 x 27 cm (n° 119) de même profondeur que la précédente, présente également des vestiges de deux tiges de fer fichées à l'intérieur. Son prolongement vers le sud par d'autres dalles est hypothétique étant donnée la présence de remblais à cet endroit. La parfaite symétrie de l'ensemble conservé laisse penser qu'il est complet, la partie cachée ne constituant que le parement du canal intérieur (n° 113).

Le mur est du moulin comporte quelques aménagements. Sa base a été renforcée pour recevoir les mécanismes de mouvement car elle fait 95 cm d'épaisseur puis se rétrécit légèrement au-dessus d'un niveau de plancher, pour atteindre 70 cm. Le même phénomène se remarque sur la partie est du mur nord.

L'engravure du plancher (n° 126) ne se retrouve que dans cette partie du bâtiment car il supportait le système de mouture. Cela correspond à la description du début du XIX^e siècle qui indique un «grenier planchéié sur partie de l'embas»³⁹. On notera simplement l'exiguïté de l'installation.

De part et d'autre de l'axe de la roue, à 60 cm, deux niches ont été pratiquées dans le mur. Elles ont des dimensions peu différentes : celle du nord (n° 114) a 70 x 55 cm, celle du sud (n° 115) 85 x 55 cm. Elles ont toutes les deux une profondeur de 40 cm. Sur leur bord ouest, chacune présente une cavité peu profonde de 25 x 10 cm. On y voit les vestiges de deux tiges de fer fichées à l'intérieur, identiques à celle du système à l'ouest. L'aménagement de l'une d'elles au moins est postérieur à l'installation du mur car celle du sud a des parements peu réguliers qui résultent du creusement du mur. Il pourrait s'agir de l'indice d'un ajout d'une seconde meule au moulin, à une date impossible à déterminer. À partir de cette organisation, on peut déduire qu'il y avait probablement deux paires de meules, sans qu'on puisse connaître la situation au Moyen Âge. Des indices semblent néanmoins pencher en faveur d'un ajout tardif.

Les ouvertures sont peu nombreuses. Sur le mur sud, une ouverture ébrasée (n° 120), se présente extérieurement comme une fente verticale de 10 x 60 cm. Intérieurement, elle a 90 cm de large avec un linteau droit. Elle

³⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, *ibid.*

est basse puisqu'elle se situe à 65 cm au-dessous du niveau inférieur de la fenêtre qui se trouve plus à l'ouest (n° 121). Étant donné son emplacement dans le prolongement du canal intérieur (n° 113), il s'agit probablement d'un trop plein permettant l'évacuation de l'eau hors du moulin lors des périodes de crues.

Le mur gouttereau sud comporte à l'ouest, une fenêtre ébrasée à linteau droit (n° 121). Elle mesure extérieurement 65 x 100 cm. Son entourage est chanfreiné. Intérieurement sa largeur est de 1,40 m pour une hauteur de 1,25 m. À 50 cm du parement intérieur, se situe une petite banquette de 20 cm de large et 25 de hauteur sur laquelle s'appuie le montant inférieur de la fenêtre.

L'entrée (n° 122) se trouve à l'ouest. C'est une porte en plein cintre avec des piédroits chanfreinés de 1,50 m de large et 1,80 m de haut. Une ouverture de 20 x 40 cm (n° 128) surmontée par une moulure en saillie formant larmier, bouchée par la suite, formait à l'origine une sorte de guichet.

Une cheminée est installée sur le mur ouest, à 1 m au nord de la porte d'entrée. Elle fait 1,80 m de large, 1,50 m de haut et 30 cm de profondeur. Elle a une hotte légèrement pyramidale avec des piédroits moulurés, du même type que celles de la tour ronde.

Plusieurs indices montrent qu'elle est constituée d'éléments de récupération. D'abord ses deux montants (n° 124 et 125) (fig. 9, C) sont différents, avec certains traits communs, comme un bandeau légèrement décalé au sommet de chaque console composée d'une doucine droite. Celui du nord (n° 125) est le plus simple, avec une série de petites moulures horizontales dans la partie supérieure et une base légèrement saillante. Le montant sud (n° 124) a un piédroit en forme de demi-colonne avec une partie supérieure moulurée, qui fait fortement penser à la cheminée du premier étage de la tour ronde. D'autre part, le corbeau nord traverse le mur et a été installé dans une ouverture préexistante (n° 128) qu'elle vient boucher. Enfin leur niveau est différent, car ils ont été installés sur un remblai fortement en pente vers l'est, avec un dénivelé de 1,40 m, résultant sans doute de la démolition partielle du XVI^e siècle.

Au pied de la cheminée, on a retrouvé des carreaux de terre cuite de 10 x 19 cm pour 3,5 cm d'épaisseur.

Le bâtiment était flanqué de bâtiments annexes. Ces éléments, décrits dans des documents du début du XIX^e siècle ont totalement disparu de nos jours : «Au midi de ce dernier bâtiment est un appentis construit en pierres, couvert en essantes, servant d'écurie ou retraite à porc, ayant sa porte à l'est»⁴⁰. Sa présence pose la question de la liaison de ce bâtiment industriel

⁴⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, *ibid.*

avec un autre bâtiment agricole avec lequel il aurait été complémentaire et que l'on trouve plus au sud.

Dans l'environnement immédiat du moulin, des traces d'aménagements subsistent. À une dizaine de mètres au sud-ouest du bâtiment, un muret de pierres sèches marque l'ancien passage qui permettait d'y accéder.

2. - DONNÉES HISTORIQUES

Grâce à un certain nombre d'archives, son histoire à l'époque moderne peut être restituée dans ses grandes lignes. Après les destructions de 1590, le moulin est en mauvais état. Le bail passé le 4 mars 1595 indique que «pour ce que ledict moulin de la Roche est à présent en chomaigne lesdicts preneurs ne payeront pour la jouissance du premier cartier et d'iceluy que au prorata du [temps] qu'ils en auront joui»⁴¹. C'est pourquoy, lors de la remise en état générale de 1611, d'importantes réparations sont effectuées⁴².

C'est probablement lors de cette reconstruction que sont amenés des éléments de cheminée pris au château. Leur situation indique la précarité de l'activité : on ne prend pas la peine de niveler le remblai de démolition, si bien que la forte pente qui subsiste devait être inconfortable pour le travail et la réception des clients et des marchandises.

Après cette étape, l'entretien du moulin est assuré, même si parfois on retarde le plus possible les travaux, ce qui entraîne de lourdes interventions. C'est le cas en 1658 par exemple. On observe «que la porte du derrière dudict moulin menasse de ruisne et que le pillier sabouttant la pierre de taille proche le roue au bout tierce midy menace de ruisne par la taille este toute derangée et partye tombée»⁴³.

Comme dans tous les moulins, la roue est souvent refaite, en totalité ou partiellement. Un seul exemple, tardif : le 30 juillet 1743, Gachot, charpentier, reçoit 50 livres 12 sols «pour la façon de la roue du moulin de la Roche», sans compter une somme de plus de 32 livres «en clous d'Espagne fait exprès»⁴⁴.

Le noc est également une pièce sensible qui nécessite un entretien constant. Tous les 20-30 ans, il faut refaire les parties en bois. En 1658, il

⁴¹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5.

⁴² Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5, marché du 24 juin 1611.

⁴³ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5, procès-verbal de l'état des maisons, moulins et fermes, 4 décembre 1658.

⁴⁴ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, mémoire des dépenses pour les moulins de la Roche et de la Busnière et réparations à la mettayerie de la Roche.

y a le « norq à mettre de neuf ». Le 27 juin 1680, un contrat est passé avec Gilles Gaultray, charpentier à Cuguen en particulier « pour mettre un norq portant l'eau à aller sur la rouë dudict moulin estantourny de boy aussy rediffira le congnege dudict moulin du bout et à l'occidant du costé et à midy remassonner et mettre de chauë et sable la barquanne proche ledit moulin et de la chaussée dudict estant à couper ladicte chaussée dudict moulin à l'endroit de la dicte barquanne jusques au norq moullant auprès duquel il rejoint un grand trou et mesme aussy mettre des gindeaux porte morte au norq et eune verge de bonde pour faire généralement tout ce qui est nécessaire à la dicte chaussée à l'endroit dudict norq jusque au dit bief, entière reparation estant aussy fourni de boy comme dict et mesme racomodé la rougère de la rouë dudict moulin et mesme de rehausser le touret pour relier la fusée dudit biez »⁴⁵.

En 1744, « il faut un noc porte eau sur la rouë à neuf de 18 pieds de long à la bonde de la chaussée de l'étang au noc à neuf de 24 pieds de long. Demollir ladicte chaussée pour poser le noc et la retablir, refaire la décharge neuve de 8 pieds de large du costé de l'étang, et de 12 pieds du derrière, de 12 pieds de longueur et de 8 pieds de hauteur, avec grillage de pierre, le tout fait à chaux et sable avec 3 portes ; mettre un fûs gravier, pouteau et chapeau ; 3 pièces traversantes pour porter le tout, garnis de madiers »⁴⁶.

À l'époque moderne, l'activité du moulin décline. Au fur et à mesure que le temps passe, l'utilisation des moulins de la seigneurie imposée par le pouvoir banal est de moins en moins respectée car elle correspond de plus en plus mal aux besoins réels. D'autre part, dans ce cas précis, le pouvoir seigneurial est lointain⁴⁷ et les droits qui y sont liés de moins en moins appliqués. C'est ce qui amène François Le Gendre, meunier à la Roche, à se plaindre au sénéchal le 23 janvier 1732, « disant que quoique (...) les vassaux mentionnés ou estagers demeurant dans la bant lieue du moulin de leur seigneurie soient obligés de porter leur bled moudre à ses moulins à peine de payer le droit de mouëte et l'amende. Et quoique encore il soit très expressément deffendu aux dits vassaux estagers d'avoir des moulins à bled noir chez eux à peine de confiscation et de 20 livres d'amende et de payer le droit de mouëture, cependant la plus grande et meilleure partye des vassaux estagers sous la bant lieue porte journellement leur gros bled moudre tant au moulin du Plessix l'Epine qu'ailleurs et ont chez eux des moutes et petits moulins ce qui est pour y moudre leur bled noir de sorte

⁴⁵ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5.

⁴⁶ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5, mémoire et état des réparations urgentes et nécessaires aux moulins et mettairies de la Roche-Montbourcher, 24 août 1744. Ces travaux sont estimés à 250 livres.

⁴⁷ Le seigneur réside en effet à Rennes.

que le sup[plian]t ne moust anciennes farines pour leurs dépenses ce qui luy porte un préjudice très considérable pour quoy il est obligé d'avoir recours à l'autorité de votre justice »⁴⁸. La concurrence était d'autant plus rude qu'un recensement, qui n'est d'ailleurs pas forcément exhaustif, en compte quatre sur le territoire de la paroisse de Cuguen, ceux de Horon, du Plessix, de la Roche et de la Bumière⁴⁹.

La fin de l'utilisation du moulin est assez obscure. Parmi les gravats, se trouvait un élément du système d'entraînement de la roue. Il s'agit d'un objet en fer qui comporte quatre pattes qui se fixaient à l'aide de longues tiges filetées. C'est peut-être un modèle élaboré de ce qu'on appelle le «rouet», installé au bout de l'arbre faisant tourner la roue, et dont les pales servaient à l'entraînement du système de mouture. Il démontre une utilisation tardive du bâtiment. Au XIX^e siècle, il semble peu ou pas utilisé⁵⁰. Certaines informations plaideraient pour une utilisation jusqu'au début du XX^e siècle, sans qu'on puisse en préciser la nature⁵¹.

Il s'agit probablement à l'origine du moulin banal qui permettait au seigneur propriétaire du château d'exercer son pouvoir féodal sur les habitants qui dépendaient de lui. Ce n'était pas le seul moulin qui dépendait de la seigneurie et qui rapportait des droits au seigneur. Le moulin de la Busnière, en aval de celui de la Roche, est également systématiquement mentionné dans les différents documents concernant la seigneurie. Il semble avoir moins souffert lors du pillage du château en 1590 et il possédait deux paires de meules⁵². En 1797, il semble devenu inutilisable⁵³. Actuellement il n'existe plus. Seul le microtoponyme «le noc» permet de le situer, ainsi que quelques pierres de granit taillées éparses le long du ruisseau.

⁴⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5. Ce constat est réel puisqu'un extrait du registre du greffe de la juridiction de la Roche-Montbourcher indique, le 29 octobre 1742, la saisie d'un petit moulin à bled noir.

⁴⁹ Maurice CHASSAIN, *Moulins de Bretagne*, Spézet, 1993, p. 261. L'évolution sera aboutie dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Jérôme CUCARULL, «Esquisse d'évolution des moulins et du paysage hydraulique des campagnes en Ille-et-Vilaine dans la seconde moitié du XIX^e siècle», *Arts de l'ouest*, Architectures du travail, 1992, p. 59-80.

⁵⁰ Dans le série S des Archives départementales, il ne fait l'objet d'aucun règlement ni procédure. Cela signifie simplement que, s'il tourne encore, il est si peu important qu'il n'a aucune action gênante sur le régime des eaux qu'il utilise.

⁵¹ M. Alfred JAMAUX nous a affirmé qu'il était encore en fonctionnement en 1914.

⁵² Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5, mémoire et état des réparations urgentes et nécessaires aux moulins et metteries de la Roche-Montbourcher, 24 août 1744.

⁵³ Il consiste «dans un seul logement basti de pierre couvert de tuille et esente, avec un déversoir à eaux en biez au-dessus dont la chaussée est creusée en plusieurs endroits qui ne peut retenir aucunes eaux et les biez remplis de boue qui cause des dégâts considérables au pré voisin». Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, estimation de 1797.

D'autres activités se développaient le long du ruisseau au Moyen Âge et profitaient à la seigneurie. Une tannerie semble avoir existé, dont seule la toponymie garde la trace. Un pré appelé la «tannery» est répertorié en 1611⁵⁴.

L'exploitation des terres

Le bâtiment au sud du moulin (fig. 13, B)

À environ 70 m au sud du moulin subsistent les restes d'un bâtiment dont on a pu restituer le plan. Il est mentionné sur le cadastre de 1826. Malgré un état de dégradation assez avancé, on peut dire qu'il était composé de deux pièces, l'une de 6 x 4 m et l'autre de 6 x 5,80 m, séparées par une cloison de 40 cm d'épaisseur. Deux portes, de 1,10 à 1,20 m de largeur, se trouvent sur les murs nord et sud, chacune desservant un espace différent. Au nord, c'est un espace résidentiel puisqu'on observe sur le pignon ouest les traces d'une cheminée qui devait avoir 1,15 m de largeur. Il était éclairé par une fenêtre située sur le mur sud, dont les caractères sont impossibles à préciser. Une étable se trouvait probablement dans la partie est, desservie par la porte au sud.

Elle est flanquée de deux appentis, l'un au nord de 3,50 x 2,30 m, l'autre à l'est, de 2 x 6,70 m.

Au début du XIX^e siècle, une description permet de confirmer nos observations. On décrit en effet un «corps de bâtiment construit en pierres, couvert en paille, aspecté vers 11 heures du matin, ayant de longueur de l'est à l'ouest 11 m 85 cm, et de largeur du midi au nord 7 m 22 cm consistant 1°) en la maison de demeure ayant cheminée à l'ouest ; porte et fenêtre à midi, et porte de communication à l'est ; 2°) en une étable à l'est de la demeure avec porte au midi. Un grenier planchéié régnant tant sur la maison que sur l'étable, et se desservant par une échelle placée dans l'étable.

«Au nord dudit bâtiment, un appentis en pan de bois et terrasse, couvert en paille, ayant 11 m 50 cm de longueur sur 2 m 64 cm de largeur, servant de cellier et de refuge à porcs sans séparation, ayant porte au pignon occidental et porte au nord.

⁵⁴ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 15. Copie du grand arpentage du grand fief de la Roche-Montbourcher s'étendant en la paroisse de Cuguen et celle de Noyal fait par maître Jullien Fontaine nottaire et arpenteur royal les 19, 20, 22, 26, 27 et 29 avril 1611. Il porte le numéro 240.

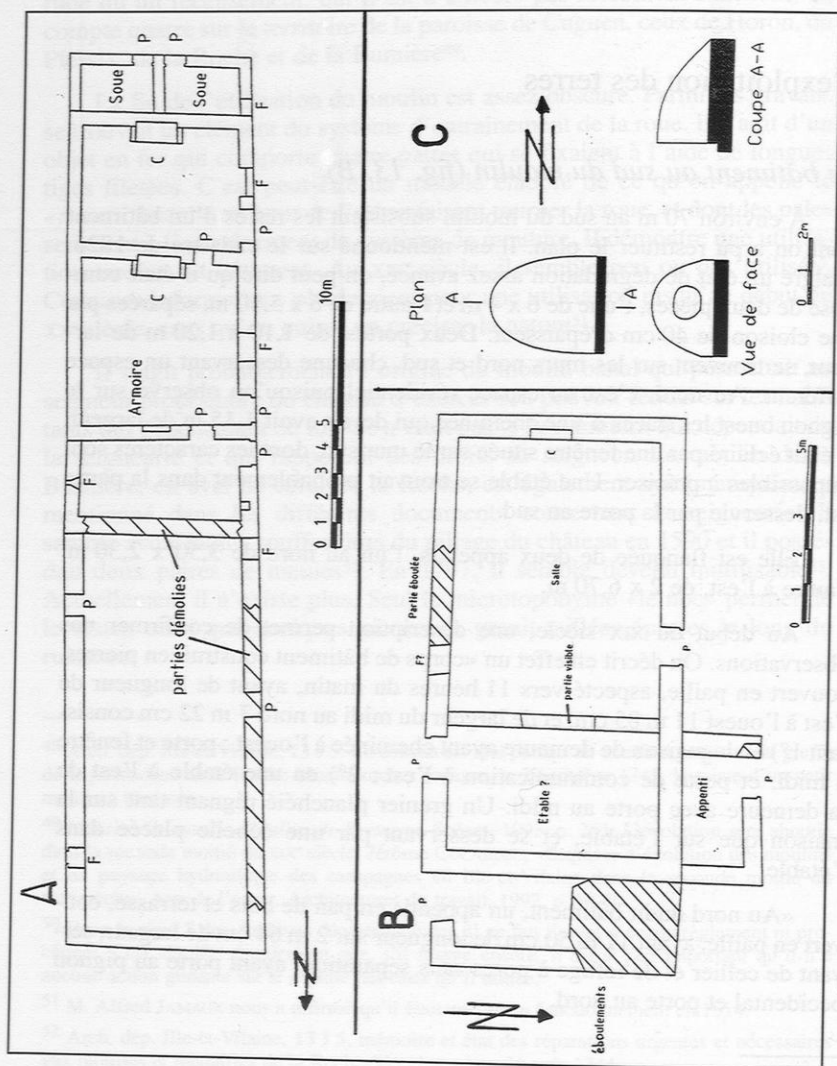


Figure 13 - A : plan du rez-de-chaussée de la métairie. B : plan du bâtiment au sud du moulin ;
C : plan et coupe du four au sud de la ferme. Dessin de J. Cucarull.

«Au pignon oriental de l'étable, un autre appentis en pierres, couvert en pailles, servant de retraite à porcs, avec porte au midi »⁵⁵.

La fonction de ce bâtiment n'apparaît pas de manière évidente : exploitation agricole autonome ou maison du meunier qui aurait été également agriculteur ? La contemporanéité avec le moulin ne peut être établie faute d'éléments architecturaux significatifs.

Le four (fig. 13, C)

À 40 m au sud du bâtiment précédent on peut observer une petite structure hémisphérique, visible sur le cadastre de 1826. Elle est actuellement en mauvais état car un arbre a poussé à son sommet mais son enveloppe a été à peu près préservée.

Elle présente une forme semi-circulaire avec une façade de 2,90 m de large et une hauteur totale d'environ 2,20 m. Un mur et de pierres de 70 cm de hauteur constitue sa base, le reste de son élévation étant probablement en terre. L'intérieur est trop effondré pour être décrit.

Bâti sur une plate-forme surélevée, dont la partie sud a 5 m de largeur, on serait tenté d'y voir l'emplacement du four banal⁵⁶. En tout cas, il ne peut s'agir d'un élément postérieur au Moyen Âge car aucun document de l'époque moderne ne le mentionne. Il ne semble plus avoir conservé son utilité antérieure et ne fait en tout cas l'objet d'aucune réparation. D'autre part, un four à pain existe dans la métairie. Le four découvert aurait pu fonctionner avec le bâtiment qui lui est proche, précédemment décrit, mais on comprend mal son isolement par rapport à l'habitation.

La métairie (fig. 13, A)

C'est par son ampleur le principal élément bâti au voisinage du château. Actuellement en état de ruine avancé, il peut être restitué dans son intégralité grâce à un certain nombre de documents.

La métairie a été en fait entièrement bâtie «tout de neuff» en 1611⁵⁷. Actuellement aucun indice archéologique ne montre qu'il y a eu un manoir préexistant, ce qui confirme que ce n'était pas un lieu de résidence seigneurial de première importance. Il est symptomatique qu'à la fin du

⁵⁵ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, Document sans date (postérieur au cadastre de 1826) décrivant la métairie de la Roche-Montbourcher.

⁵⁶ C. Amiot émet dans son étude l'hypothèse qu'il pourrait se situer sur la commune de Noyal-sous-Bazouges. Or, nous n'y avons repéré aucun toponyme pouvant se rapporter à cette fonction.

⁵⁷ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5, marché du 24 juin 1611.

XV^e siècle la terre passe sous la juridiction du Plessis-Lépine à Cuguen⁵⁸, ce qui traduit un changement dans les rapports de force politiques de la région, au détriment de la seigneurie de la Roche. Cela résulte probablement en partie du caractère lointain du pouvoir seigneurial.

La qualité de la pierre et les modules de construction diffèrent des bâtiments médiévaux. On note une plus faible régularité. L'utilisation du grès devient la règle et le granit sert simplement pour les encadrements d'ouvertures. Comme pour le moulin, des piédroits de cheminée (fig. 9, D) ont été récupérés et installés dans la salle principale. Ils sont dissemblables mais leur style les rapproche fortement de ceux des cheminées de la tour ronde du château.

Il existe une description de la métairie, donnant son état vers 1830. Si l'on met en parallèle cette description avec le plan que nous avons dressé, on relève une parfaite concordance avec la description. Elle montre néanmoins l'ampleur des destructions intervenues depuis cette époque :

«Le principal corps de bâtiment, aspecté à l'ouest, construit en pierres et couvert en essantes ou bardeau excepté une petite partie couverte en tuilles et le pignon vers nord qui est couvert en paille ; le tout ayant de longueur du midi au nord 29 m 30 cm et de largeur 8 m. Le corps de bâtiment consiste en :

1°) la maison de demeure au bout méridional, ayant sa cheminée au sud, une porte et une fenêtre grillée à l'ouest et une porte de communication au nord ;

2°) un appartement au nord et à la suite du précédent, servant aussi de demeure et décharge, nommé le cellier, avec porte à l'ouest et porte de communication au nord ; un grenier planchéié regnant sur les deux appartements ci dessus et se desservant par un escalier en bois placé dans l'angle nord-ouest dudit cellier ;

3°) une étable aux vaches à la suite et au nord dudit cellier, avec porte à l'ouest, et fannerie (sic) au-dessus. Cette étable est en partie divisée en 2 par une cloison de bois ;

4°) une autre étable aux bœufs, faisant le bout septentrional à l'ouest et fannerie au-dessus.

Au midi d'une partie de cette dernière étable, un bâtiment en appentis, construit en pierre, couvert en paille, servant de retraite à porcs, ayant 8 m de longueur de l'est à l'ouest, sur 3 m 30 cm de largeur, avec porte à l'ouest sur la cour.

⁵⁸ L'on suit les remarques de Guillotin de Corson, «Combour», *B.M.S.A.I.V.*, tome XXVIII, 1899, p. 49-50.

À la suite et au bout méridional de la demeure, un autre refuge à porcs en appentis, construit en pierres, couvert en paille, ayant 8 m de longueur de l'est à l'ouest, sur 3 m 30 cm de largeur, avec porte à l'ouest sur la cour⁵⁹. Cet ensemble n'est pas homogène d'un point de vue chronologique. La pièce la plus méridionale, ainsi que deux soues qui se trouvent en appentis, sont plus récentes, probablement dans le courant du XIX^e siècle. Le granit qui constitue ses encadrements a été extrait d'une carrière profonde et il porte des traces de travail bien différentes des autres pièces. D'autre part, elle possède une cheminée d'une facture simple portant les mêmes traces de travail.

Dans la cour «à l'ouest et au devant desdits bâtiments à l'ouest de la cour, un four à cuire pain, en pierres, couvert en terre». Puis à l'est de la cour, «3 refuges à porcs, contigus, et dans le même enlignement, excepté une partie qui est couverte en essentes. Les trois ont de longueur du midi au nord 11 m 80 cm, et de largeur 3 m 60 cm. Leurs portes ouvrent à l'est sur la cour»⁶⁰.

Non loin de là, sur la parcelle voisine : «un autre bâtiment en pierre nommé la grange, dont une partie est doublée d'un grenier planchéié ayant de longueur de l'est à l'ouest 17 m 20 cm, sur une largeur de 8 m 20 cm. Cette grange a une grande porte vers midi.

À l'ouest et à la suite de cette grange, un vaste hangard clos à l'ouest par un mur qui s'étend en partie vers midi et nord ; ce hangar a 12 m de longueur de l'est à l'ouest, et 8 m 20 cm de largeur. Sous le dit hangar, un fort pressoir et un tour de pile en pierres avec sa roue en bois, le tout dépendant de la métairie.

L'aire à battre au midi de la grange et du hangard»⁶¹.

Il reste quelques vestiges de cet ensemble, qui sert actuellement de refuge pour les animaux qui paissent dans la prairie voisine.

Plusieurs jardins de faibles superficies jouxtaient cet ensemble. Figurés sur le cadastre de 1826, ils sont encore matérialisés dans le paysage par des parcelles surélevées.

Cet état est en réalité le résultat d'une série de modifications. Les réparations sont incessantes. En 1658, d'importants travaux sont réalisés car sa fondation s'est tassée et le sommier menace de craquer dans l'étage⁶². Le

⁵⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, document sans date (postérieur au cadastre de 1826) décrivant la métairie de la Roche-Montboucher.

⁶⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, *ibid.*

⁶¹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, *ibid.*

⁶² Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5, procès-verbal de l'état des maisons, moulins et fermes, 4 décembre 1658.

rythme ne se relâche pas au XVIII^e siècle. Le 18 juillet 1743, Mathurin Margueritte, maçon reçoit 41 livres «pour avoir fait à neufs le pignon de la grange du pressoir de la métayerie de la Roche-Montbourcher»⁶³. En 1744, «à l'égard de la metairie principale, je remarqué que toute la teste de la cheminée est presque tombée, et qu'il faut la refaire à neuf, crainte d'incendie qu'elle pourrait causer.

«Une étable à pourceaux appuyée contre le pignon de laditte metairie qu'il faut rehausser d'environ 3 pieds de maçonail, faire une charpente en bas costé et la couvrir de chanvre et une porte à la ditte étable, le tout à neuf.

«À la grange où l'on ramasse le bled en gerbes, refaire un grenier de 15 pieds de profondeur, et 20 pieds de largeur, sur poteaux et feuilles ? avec ses poutres et lindiers, soliveaux et terrasse»⁶⁴.

Les bâtiments en bois ont bien évidemment été les premiers à disparaître, d'autant qu'ils nécessitent une attention constante. Le 28 juin 1743, Marthurin Gauttier, charpentier, reçoit 35 livres «pour avoir mis un trait et refait une éguille du pignon et redressé les poutteaux de la grange»⁶⁵.

Conclusions

Le château de la Roche est un ensemble remarquable, relativement bien conservé mais fragile. C'est un château entièrement tourné vers la plaisance, où l'aspect militaire apparaît secondaire. La tour carrée ne semble pas un aboutissement mais au contraire une préfiguration épurée de la mutation du château. Cela s'explique par le caractère isolé du site, qui lui a ôté son importance stratégique initiale, situation qui ne fera que s'accentuer par la suite.

Le site se pérennise après le Moyen Âge. Il garde son rôle symbolique. Ses activités économiques, par le biais du moulin, pallient l'absence de structures importantes, et sont fortement liées au cloisonnement des espaces. Elle ne disparaîtra qu'avec lui dans le courant du XIX^e siècle. La métairie restera le siège d'une exploitation agricole jusqu'à une époque récente.

⁶³ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, mémoire des dépenses pour les moulins de la Roche et de la Busnière et réparations à la metayerie de la Roche.

⁶⁴ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5, mémoire et état des réparations urgentes et nécessaires aux moulins et metairies de la Roche-Montbourcher, 24 août 1744. Ces travaux sont estimés à 200 livres.

⁶⁵ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 6, mémoire des dépenses pour les moulins de la Roche et de la Busnière et réparations à la metayerie de la Roche.

On pourrait pousser l'analyse plus loin. La comparaison des matrices cadastrales de 1826 avec un arpentage, dont nous possédons une copie, effectué en 1611, lorsque s'effectue la reprise en mains du fief⁶⁶, permettrait de restituer en détail l'environnement de la seigneurie au début de sa reconstruction et d'en tirer de riches informations⁶⁷.

Jérôme CUCARULL

Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes

RÉSUMÉ

L'étude du château de la Roche-Montbourcher situé sur la commune de Cuguen en Ille-et-Vilaine permet d'analyser un site fortifié dans son environnement, encore largement préservé. Le château proprement dit a été reconstruit dans la seconde moitié du XIV^e siècle. De cette phase date une tour carrée faisant symboliquement office de donjon. Il se présente sous la forme d'une résidence destinée à la plaisance. Des évolutions importantes y sont visibles au XV^e siècle, avec notamment la construction d'une tour ronde intégrant des aménagements pour l'artillerie.

À la fois pour assurer une défense et contrôler les eaux du ruisseau qui passent au pied, un ensemble de digues a été édifié. Celle qui est la plus au sud, qui faisait également office de pêcherie, a été bâtie avec un grand soin. À 300 m au sud, un petit moulin permettait au seigneur d'asseoir son pouvoir économique. L'étude de son organisation montre sa parfaite adaptation technique au cours d'eau. Il a été fortement remanié lors de la remise en état général de la seigneurie en 1611. Encore plus au sud, un petite ferme composée de deux pièces (habitation et étable) et un four, qui aurait pu être le four banal, sont encore visibles.

Alors que le château est définitivement abandonné après sa destruction en 1590, l'environnement bâti se modifie relativement peu. Les bâtiments alentours sont restaurés et une métairie construite à proximité du château permet de maintenir l'exploitation des terres. À l'époque moderne de nombreux documents d'archives permettent de suivre les travaux effectués dans les bâtiments. Le moulin semble tomber en désuétude au début du XIX^e siècle. La métairie sera le siège d'une exploitation agricole jusqu'à ces dernières décennies.

⁶⁶ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 15. Copie du grand arpentage du grand fief de la Roche-Montbourcher s'étendant en la paroisse de Cuguen et celle de Noyal fait par maître Jullien Fontaine nottaire et arpenteur royal les 19, 20, 22, 26, 27 et 29 avril 1611.

⁶⁷ Voir en particulier l'étude effectuée pour le XV^e siècle par René Cintré sur la région de Saint-Aubin-du-Cormier, publiée dans les présents *Mémoires*.